

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 107 (1971)
Heft: 39

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

39

1972

Montreux, le 17 décembre 1971

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

et bulletin corporatif



C'est alors qu'un gros loup gris sortit de la forêt... (voir page 920)

Que pensez-vous de notre « Educateur » (lire en page 927)

COMMUNIQUÉS - VD

Qu'est-ce qu'une seigneurie ?

Surtout, ne cherchez pas la réponse dans un livre d'histoire. Aucun manuel destiné à l'enseignement ne donne une définition objective, claire et complète de cette institution qui a duré des siècles et qu'on ne saurait ignorer lorsqu'on veut retracer l'histoire d'une de nos communes. Notons en passant que bon nombre d'armoiries communales sont une reprise des armes de l'ancien seigneur du lieu.

La définition historique que nous désirons sera utile, entre autres usages, au maître qui, après avoir présenté les fondateurs de la Confédération comme des gens épris de liberté, s'achoppe à cette déclaration inscrite dans le Pacte de 1291 : « Il est entendu que chacun, selon sa condition, reste soumis à son seigneur. » Alors, malgré les désirs d'indé-

pendance des montagnards, pourquoi maintenir en place des seigneurs ? Pourquoi des seigneuries ?

Un historien de grande classe, M. François-Olivier Dubuis, archéologue du canton du Valais, apportera, en séance publique, une réponse à ces questions, vendredi 7 janvier 1972, dès 20 heures, à Rolle, Hôtel de la Tête-Noire.

A l'issue de la conférence, sera constituée une Société d'histoire du district de Rolle dont les travaux, très certainement, rendront service aux enseignants de la région qui sont collégalement invités.

Paul Burnet.



Société vaudoise et romande de Secours mutuels

COLLECTIVITÉ SPV

Garantit actuellement 1800 membres de la SPV avec conjoints et enfants.

Assure : les frais médicaux et pharmaceutiques, des prestations complémentaires pour séjour en clinique, prestations en cas de tuberculose, maladies nerveuses, cures de bains, etc. Combinaison maladie-accident.

Demandez sans tarder tous renseignements à Fernand Petit, 16, chemin Gottetaz, 1012 Lausanne.

TÉLÉSKIS DES SAVAGNIÈRES

Tél. (039) 41 21 80 / 41 16 12

(route Saint-Imier - Chasseral, service de cars depuis la gare de Saint-Imier)

Abonnements très avantageux pour écoles
Fr. 4.— par jour.

Débit : 2700 personnes à l'heure.

Pistes : 14 km. de pistes entretenues par rattrac, pour toutes catégories de skieurs.

Restaurant : à proximité des téléskis, arrangements pour écoles (tél. (039) 41 45 60).

Possibilité de patiner sur la patinoire artificielle de Saint-Imier.

Sommaire

Communiqués

Qu'est-ce qu'une seigneurie ? 910

Editorial

Les maîtres « des arrières » 911

Documents

Le retard scolaire 912

L'IRD - Section Documentation 915

Gymnastique - Sport - Ecole

Loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports 917

Moyens audio-visuels

Expériences avec le magnétophone - Pierre et le Loup 920

Pratique de l'enseignement

Comment notez-vous ? 921

Les livres

Sous le toit du poète 924

Du Blanc au Rouge, du Rouge au Noir 924

Le moi idéal de l'adolescent 924

Un roman 925

Une nouvelle 925

Divers

Robert, Robert et Robert 926

La semaine de cinq jours en Bavière 926

Aidez-moi à vous intéresser ! 926

La qualité de la vie : véritable objectif du développement 929

Permanence et actualité de

Hounous Emre 930

Cela vient à son heure 930

Poèmes 930

ÉDITORIAL

Les maîtres « des arrières »

L'institutrice est souvent un « homme-orchestre ». Il ne s'en plaint d'ailleurs pas. Responsable de l'acquisition des connaissances de base des enfants qui lui sont confiés, mais aussi de leur éducation, il assume encore de nombreuses tâches non prévues dans les plans d'étude. Il a parfois le sentiment de se disperser.

Or, dans d'autres secteurs de l'activité des hommes, on a compris depuis longtemps qu'une répartition des tâches entraînait parfois un allègement de la peine des travailleurs et que souvent la spécialisation qui en découlait renforçait l'efficacité du travail.

C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'il est temps, sans perdre de vue toutefois que l'éducation ne peut pas s'atomiser, que les instituteurs songent à mieux se répartir les tâches au sein d'un même établissement et que les autorités acceptent la création de nouveaux types d'enseignants qui, sans être constamment « sur la ligne de feu » assurent « les arrières » avec efficacité. Prenons un exemple : celui du maître documentaliste !

Pourquoi l'existence d'un tel collaborateur ? Parce qu'il faut admettre que le maître d'école n'est actuellement plus le seul dispensateur du savoir et qu'il doit utiliser la documentation et les très nombreux moyens auxiliaires que la technique met à sa disposition. Ceux-ci sont maintenant si nombreux, si variés, que souvent l'instituteur ne les utilise pas, hélas, ou pas assez, ou mal. Il a de la peine à les intégrer à son enseignement.

D'abord, comment les choisir, parmi les épais catalogues des centres de diffusion de matériel pédagogique ? Ensuite comment savoir si ces auxiliaires, souvent coûteux, répondent au besoin de plusieurs classes ? Comment, une fois acquis, les grouper, les retrouver, les renouveler, les manipuler ? (Savons-nous tous manier correctement un magnétoscope ?)

C'est pour résoudre ces questions que nous demandons que chaque établissement scolaire d'une certaine importance (15 classes ?) puisse compter sur les services d'une personne connaissant bien l'enseignement pour l'avoir exercé et s'intéressant aux problèmes pratiques et techniques que peut poser un parc d'appareils audio-visuels. (L'idée n'est d'ailleurs pas neuve !)

Il est facile d'imaginer le cahier des charges d'un tel collaborateur de l'école :

- rassemblement (sur la demande d'un maître) d'une abondante documentation en vue de l'étude d'un thème ou centre d'intérêt. Cette documentation peut aller d'articles d'encyclopédies à des diapositives en passant par des films, mais aussi des plans de leçons, des résumés photocopiés, des panneaux documentaires préparés antérieurement par des maîtres de l'école et conservés précieusement
- achat et entretien des appareils audio-visuels. Instruction du corps enseignant à la manipulation de ces précieux appareils, cette instruction pouvant se transformer en une véritable collaboration pendant les leçons
- reproduction de documents afin de décharger les enseignants qui deviennent plus disponibles pour accomplir leur vraie mission
- enregistrement systématique des émissions radio-scolaires (et TV ?) pour pouvoir les mettre à disposition des classes en temps opportun
- accumulation des documents sur les grands problèmes de l'heure : pollution, drogue, surpopulation, etc.
- entretien et administration de la bibliothèque scolaire ouverte aux élèves, aux maîtres et aux parents (l'école étant l'un des foyers culturels de la cité)
- et la liste pourrait s'allonger.

Ce maître doit pouvoir disposer de locaux bien aménagés, de crédits. De plus il accepterait vraisemblablement d'être rétribué... même s'il s'agit d'un retraité à « mi-temps ».

Encore et toujours des frais ? Oui, bien sûr. Mais nous pensons que, par ce moyen, le matériel audio-visuel et les sources documentaires qui existent déjà dans nos collèges et qui représentent souvent des investissements importants verraient leur rentabilité s'accroître notablement.

Jean-Claude Badoux

DOCUMENTS

Le retard scolaire

par Ali Haremein

Quelques données statistiques

Depuis une vingtaine d'années, les études sur des problèmes suscités par le retard scolaire se sont multipliées un peu partout dans les pays industrialisés. A Genève, l'examen de ce problème débuta en 1960 par une importante enquête touchant les neuf degrés de la scolarité obligatoire¹. Les données statistiques de cette recherche attestaient une ampleur inquiétante du retard scolaire :

Sur 16 898 élèves des degrés 2 à 9, 5471 (32 %) étaient scolairement retardés : cela veut dire qu'ils avaient au moins doublé un des degrés fréquentés.

Le nombre des élèves retardés s'élevait au fur et à mesure qu'on avançait dans les degrés de scolarité obligatoire : 15 % de retardés au degré 2 ; 47 % au degré 8.

La comparaison entre la situation établie en 1954 et celle enregistrée en 1960 montrait qu'en six ans d'intervalle le retard scolaire s'était accru : élévation moyenne de 6 % atteignant son maximum de 13 % au degré 5.

Le retard scolaire atteint plus massivement les garçons que les filles. En 8^e, par exemple, il atteint 52 % des garçons (1 garçon sur 2) et 41 % des filles (2 filles sur 5).

Dans l'enseignement primaire, c'est surtout les degrés 4 et 6 qui engendrent le maximum de retard. Au niveau secondaire, c'est la section latine qui provoque le nombre le plus important d'échecs.

Le nombre de retardés diminue sensiblement au degré 9 alors qu'il avait régulièrement augmenté au degré 8. Cette diminution s'explique par le fait qu'un nombre important d'élèves quittent l'école avant qu'ils aient atteint le niveau minimal d'études obligatoires prévues. Le nombre de ces sous-enseignés constitue 41 % de la population du 8^e degré.

Il est à souligner que cette situation n'est pas propre au canton de Genève ; les données établies soit dans d'autres cantons, soit dans d'autres pays, notamment en France, en Belgique et dans la province de Québec, corroborent dans les grandes lignes.

Conditions prédisposantes au retard scolaire

Les résultats obtenus par l'enquête susmentionnée ont déjà pu mettre en lumière l'existence d'un certain nombre de conditions qui coexistent avec les difficultés d'apprentissage scolaire. Ces conditions se rapportent au niveau socioculturel de la famille, à son climat affectif, à l'existence ou non d'un certain accueil et d'une surveillance des travaux scolaires à la maison ; cette enquête a révélé aussi de ma-

nière surprenante que le sexe constitue une condition puissante du retard scolaire. Grâce à une approche statistique assez complexe, cette étude a réussi à isoler chacune de ces conditions pour en définir leur poids respectif et étudier ensuite les interactions entre ces mêmes conditions¹.

Pour nous faire une idée plus précise de l'importance de ces facteurs, laissons un instant les chiffres parler. Nous nous limiterons aux enfants du degré 6 (2168 élèves) dont 39 % présentent au moins un an de retard scolaire.

En ce qui concerne le **milieu socioculturel** défini par la profession des parents et en groupant les différentes professions en trois catégories pour simplifier les choses, nous obtenons les résultats suivants :

57 % des enfants retardés proviennent de la couche ouvrière, alors que pour les enfants issus de la couche moyenne, le pourcentage des retardés s'équilibre avec celui établi sur la population totale, 39 % ; enfin, ce pourcentage de retardés retombe à 17 % chez les enfants de niveau professionnel.

A ces données s'en ajoutent deux autres : d'une part, l'influence du milieu socioculturel s'avère très significative sur le rendement des élèves dans les branches scolaires à support verbal (orthographe, vocabulaire, composition, langue étrangère, etc.) alors qu'elle diminue considérablement lorsqu'il s'agit des branches à support logico-mathématique ; d'autre part, cette même influence est négligeable sur le rendement scolaire des deux premières années, elle augmente au fur et à mesure que le niveau scolaire s'élève.

Pourquoi le milieu socioculturel faible a-t-il de telles répercussions sur la vie scolaire des enfants à l'école et comment celui-ci se différencie-t-il du milieu professionnel supérieur ?

Il est vrai que l'attitude des parents du milieu ouvrier à l'égard de la scolarité de leurs enfants est caractérisée par un désir de dépassement et d'ascension sociale. Il est également vrai que devant les premiers échecs des enfants, souvent une attitude de résignation affaiblit considérablement le désir de dépassement. Si ce désir d'ascension implique un jugement positif à l'égard des aptitudes de leurs enfants et à l'égard de leurs propres capacités non actualisées à cause d'injustices sociales, en revanche la résignation est une expression symbolique de la dévalorisation de l'enfant et d'eux-mêmes, l'échec de celui-là étant assimilé à leur propre échec personnel. Cet échec a d'autant plus de poids qu'il est sanctionné par l'école, perçue comme autorité culturelle.

A un autre niveau, on constate que si, dans le milieu dit socioculturellement supérieur, l'intelligence de l'enfant est facilement stimulée, son langage rapidement riche et différencié, au contraire, dans le milieu ouvrier, le vocabulaire est pauvre, la prononciation mauvaise, la syntaxe quasi inexistante ; on y emploie peu le style verbo-conceptuel, les modèles culturels manquent.

Quant au **climat affectif** du milieu familial, l'enquête genevoise a pu l'atteindre indirectement par les informations recueillies sur la « cohabitation » des enfants :

¹ S. Roller, A. Haremein, « Enquête sur les retards scolaires », *Cahiers de pédagogie expérimentale et de psychologie de l'enfant, nouvelle série*, n° 19, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé.

¹ A. Haremein, *Perturbations scolaires — Etude expérimentale de certains de leurs facteurs*, Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1965.

Ali Haremein est professeur à la Faculté des sciences pédagogiques de l'Université de Montréal (Canada).

15 % des élèves de degré 6 n'habitaient pas lors de l'enquête avec leurs parents unis. Les enfants vivant avec leurs père et mère subissent un retard de l'ordre de 36 %, tandis que les enfants habitant avec le père seul, la mère seule ou un des parents remarié, ou enfin avec des personnes étrangères, marquent un taux de retard de 54 %.

Lors de l'enquête en question, 18 % des élèves ne bénéficient pas de la présence d'une personne de la famille qui les accueillerait après la classe de l'après-midi et surveillerait leurs travaux scolaires et l'on compte 50 % de retardés parmi ces élèves ; ceux qui bénéficient de cette condition d'accueil et de surveillance n'accusent que 36 % de retard.

Dissipons d'abord un éventuel malentendu : ce n'est pas la séparation physique qui porterait atteinte à l'adaptation scolaire de l'enfant, c'est surtout la séparation affective et les conflits qui l'entourent ; celle-ci précédant celle-là.

Bien entendu, la situation des familles disloquées est souvent fort complexe car une foule de facteurs conscients et inconscients, très difficiles à débrouiller et propres à chaque situation familiale, engendrent une pathologie de la communication entre les couples et par conséquent entre ces derniers et leurs enfants. C'est pourquoi il est quasi impossible d'en arriver à une description générale de la famille perturbée. Cependant un fait est établi : le degré minimal de la sécurité et de la stabilité affectives faisant défaut dans la plupart de ces familles, le comportement des enfants qui en sont issus se caractérise par un désir fort prononcé d'être aimé et valorisé, comportement qui les conduit à une attitude soit de dépendance, soit de contre-dépendance ; dans l'un et l'autre cas, il y a obstacle à l'apprentissage.

Vouloir à tout prix attirer l'amour et l'attention signifie qu'on ne se sent pas aimé, ce qui fait que les événements qui entourent la vie scolaire de ces enfants sont souvent assimilés comme signe de rejet et de manque d'amour. Au fond cela est dû au fait que le cadre de la perception qu'a l'enfant de sa position familiale est à prédominance de rejet, mêlé des fois avec le sentiment de culpabilité et la tendance d'autopunition, et que ce cadre d'assimilation est transposé tel quel dans la situation scolaire.

Toutes ces particularités émotives agissant négativement sur la motivation d'apprentissage ne font que freiner le moteur du développement intellectuel et affectif des enfants en question.

Les résultats de l'enquête sont surprenants selon **le sexe des enfants**.

A tous les degrés de la scolarité obligatoire, le pourcentage des retardées filles se révèle significativement inférieur à celui des retardés garçons. En 6^e année, par exemple, 45 % des garçons ont essuyé au moins un échec scolaire dans leur passé académique ; le pourcentage correspondant pour les filles n'est que de 34%.

Comment expliquer cette situation ? Si l'on s'en rapporte aux données de la psychologie différentielle, on constate que la plupart des auteurs admettent la **supériorité féminine en ce qui concerne les tâches faisant appel à la mémoire ou au maniement des données verbales, et une supériorité mascu-**

line dans les épreuves numériques et dans l'habileté mécanique.

On pourrait alors se demander si la réussite scolaire n'est pas surtout conditionnée par ces deux facteurs (mémoire, maniement des données verbales) dont le sexe féminin est bien nanti. Par ailleurs, on constate que les troubles du langage, tels les dyslexies et le bégaiement, sont plus fréquents chez les garçons. Or, les dyslexies ont une incidence considérable sur le développement scolaire.

On sait aussi, à la suite d'études entreprises par des biologistes, que **les garçons sont physiologiquement plus portés à l'agressivité et à l'état réactionnel que les filles**. Ces dernières sont, par nature, plus soumises que les garçons. Après avoir injecté du testostérone¹ aux garçons, Bize et Moricard² ont constaté un accroissement net d'agressivité dans tous les rapports sociaux. Cela, et bien d'autres observations, nous suggère qu'une part des différences caractérielles entre les sexes est de nature biologique. Le milieu social actuel tend d'ailleurs à renforcer cette disposition.

Si le sexe féminin par ses conditions biosociologiques est plus enclin à la passivité, il paraît naturel qu'il maîtrise plus facilement les disciplines mnésico-verbales, car la passivité, entraînant la réceptivité, est une condition favorable à l'exercice de la mémoire. En revanche, l'agressivité constitutionnelle des garçons les oriente plutôt vers une attitude de recherche, de nouveau et d'initiative, de libération et d'entreprise, qui n'est guère favorable à une concentration soutenue et par conséquent à une mémorisation massive.

Enfin, à propos des traits de caractère, on constate chez les jeunes filles, à un plus haut degré que chez les garçons, **le sentiment du devoir et une plus grande capacité de l'effort, valeurs indispensables à la réussite scolaire**. Cela s'expliquerait-il par le fait qu'elles ont plus d'occasions de développer en elles-mêmes ces traits de caractère, au sein de la cellule familiale, en prenant soin de leurs jeunes frères, de leurs petites sœurs, et en s'acquittant des soins du ménage ?

Devant ces quelques données déjà étourdissantes, on se demande : Y a-t-il quelque chose à faire avec ces retardés scolaires ? Ne s'agit-il pas d'enfants dont les aptitudes sont réduites de telle manière qu'on ne puisse envisager d'autres sorts pour eux ? **Et après tout, la société a aussi besoin de personnes peu qualifiées...** Essayons de nous arrêter un instant sur ces opinions assez répandues.

D'une part, nombreuses sont les recherches soit d'ordre clinique, soit d'approche statistique, démontrant qu'un bon nombre des retardés scolaires possèdent des habiletés intellectuelles normales même de niveau supérieur, habiletés qui n'ont pas trouvé des conditions favorables d'actualisation. Bien entendu, parmi les retardés scolaires, on retrouve des enfants appartenant à une catégorie dite « lent intellectuel » ; là encore, on est en droit de se demander si le fait d'astreindre ce genre d'enfant à répéter le programme d'une année scolaire ne constitue pas une mesure antipsychopédagogique.

D'autre part, il est presque inutile d'insister sur le fait qu'à la suite du développement scientifico-technologique de plus en plus accéléré, les exigences du niveau de la qualification dans tous les secteurs de la production augmentent sans cesse et que ces exigences se rapportent autant à la formation générale de base qu'à la préparation d'ordre professionnel.

¹ *Hormone testiculaire extraite à partir de l'urine des mâles.*

² *J. Vernon, « Analyse du caractère chez l'enfant », Manuel de psychologie de l'enfant, n° 111, p. 1138, Paris, PUF, 1952.*

A la suite de ces remarques, on est en droit de soulever une question qui toucherait de près le concept de l'adaptation de l'école par rapport aux impératifs à la fois socio-économiques et humains. **En effet, le phénomène du retard scolaire s'apparente de plus en plus à celui de la « déperdition ».** Il absorbe non seulement une partie importante du budget national, mais il affecte négativement et indirectement le progrès socio-économique. L'enquête genevoise a déjà établi, répétons-le, que 40 % environ des élèves de chaque génération scolaire abandonnent l'école avant même d'atteindre le niveau minimal d'instruction obligatoire. Ce désir d'émancipation s'explique par le fait que l'instruction devienne pour ces catégories d'enfants, retardés scolaires, et pour leurs parents également, une source d'ennuis et d'échecs. Par ailleurs, en raison de la haute conjoncture économique, ils trouvent, pour des périodes très courtes, des emplois rémunérateurs ne requérant aucune préparation professionnelle, et ainsi la plupart d'entre eux, tôt ou tard, sont voués au chômage.

Pour ceux qui entrent en apprentissage d'ordre professionnel, on constate un nombre important d'échecs, soit en cours d'apprentissage (résiliation de contrat), soit aux examens de fin d'apprentissage. Quant aux conséquences de cette situation, disons avec J. C. Varennes que « dans une époque réputée civilisée, tout doit être tenté pour sauver les individus qui seraient sous-développés par manque d'efficacité scolaire, et de ce fait trop souvent promis au chômage, à l'hospice, voire à la prison.¹ »

Sur le plan humain, avec une forte probabilité, on pourrait affirmer que **le retard scolaire est perçu par les enfants qui en sont atteints, ainsi que par leurs parents, comme un jugement négatif et dévalorisant** ; il est susceptible d'affecter l'image qu'ils ont de leur capacité d'adaptation et de création. Ils en viennent souvent à se mépriser eux-mêmes, à se détourner avec lassitude des normes culturelles qu'ils n'ont pu atteindre ; dans l'un et l'autre cas, il y a perte de valeur.

Tout cela nous ramène à penser que si le retard scolaire provoque sur le plan socio-économique une inquiétante déperdition, il engendre sur le plan humain une regrettable « régression », car il implique, répétons-le, un jugement négatif de valeur et laisse en friche le potentiel non actualisé. En effet, rarement l'échec suscite le progrès ; seuls des êtres exceptionnels dans des situations spéciales savent en tirer des conséquences favorables ; le plus souvent, l'échec répété avilit.

Les recherches psychologiques concernant le vaste domaine des « motivations » entreprises dans les dix dernières années ne font que confirmer l'hypothèse ci-dessus. Sous la direction du professeur P. A. Osterrieth² et dans le cadre des travaux sur le dessin chez l'enfant, M. Graas s'est demandé **si la réussite et l'échec dans une situation déterminée pouvaient avoir des effets sur les prestations graphiques de l'enfant.** Soixante-quatre garçons de 5^e et 6^e (primaire) ont été invités à jouer, par paires, une partie de billard. Le gagnant touchait une récompense. L'auteur a comparé les dessins (« Bonhomme », de Goodenough, « Dame se promenant sous la pluie », de Fay, avec la cotation proposée par A. Rey) faits vingt-quatre heures avant la compétition avec ceux que les mêmes sujets ont réalisés aussitôt après. L'auteur a constaté une nette différence entre ces deux passations : « Ceux qui avaient gagné au jeu marquaient une nette ten-

dance à l'amélioration de leur note, ceux qui avaient perdu la partie marquaient au contraire une tendance à la diminution de leur note. Dans les limites de cette expérience, tout se passe comme si le fait d'avoir perdu au jeu conférait aux perdants des caractères de régression et de rétraction amenant de moins bonnes prestations. »

Dernières remarques

Le retard scolaire est une des conséquences d'un modèle de relations interpersonnelles et de l'organisation collective, modèle à caractère dominateur et autoritaire. Au niveau des rapports entre deux personnes, ce modèle se présente par une relation d'inégalité et tout se passe comme si l'une d'elles se comportait en supérieur, comme si celle-là avait « la parole », si elle pouvait juger et évaluer l'autre sans aucune remise en question. La deuxième n'aurait qu'à suivre la première, essayer de l'atteindre comme un idéal, en s'y conformant et en se calquant sur elle.

Sur le plan collectif, ce même modèle se traduit par la présence des classes sociales : classe dominante, classe dominée ; la première ayant le droit et le pouvoir de décider du sort de l'autre. Au fond, on pourrait dire que si l'utilisation de ce modèle aboutit à un processus de « manipulation » sur le plan interpersonnel, elle donnerait lieu à un système d'« exploitation » au niveau de l'organisation socio-économique.

Partant du postulat ci-dessus, une simple conclusion s'impose quant au phénomène du retard scolaire : les causes fondamentales du retard scolaire ne sont pas à chercher de manière exclusive dans l'enceinte scolaire. D'ailleurs, il serait absurde qu'il n'en soit pas ainsi, car l'école est une institution sociale et les modèles qui la régissent sont en général ceux qui régissent tout le système collectif. En effet, une simple analyse des phénomènes qui se passent dans une école publique prouve la validité de cette hypothèse. La didactique traditionnelle basée sur l'uniformité des activités scolaires et la présentation du savoir « prémâché » requérant de la part des élèves la répétition et la mémorisation, en un mot le modelage et le conditionnement des élèves par rapport à un modèle préétabli, **ne sont que le reflet fidèle d'un système dominateur ou autoritaire.** N'est-ce pas là une des raisons fondamentales qui expliquerait la différence significative du rendement scolaire entre les filles et les garçons, ces derniers étant, entre autres, réfractaires à un système à caractère de répétition et de mémorisation, vu leur agressivité psychobiologique ?

Bien entendu, on pourrait penser que si ce modèle existe, il régit les relations professeur-élèves et qu'il se justifie étant donné les différences d'âge et de niveau de formation entre celui-là et ceux-ci. Mais il n'est pas difficile de constater que la présence de ce modèle est beaucoup plus généralisée qu'on ne pense, car il prédomine la plupart des relations interpersonnelles dans le système scolaire entre parents et maîtres, entre professeurs et principaux, entre ces derniers et les autorités supérieures, etc.

Si ce modèle entraîne des difficultés sur le plan de la transmission des connaissances, il engendre également de majeurs obstacles au niveau de la communication émotive, car une authentique communication requiert l'engagement de deux ou plusieurs personnes en tant qu'humains, autrement dit à un niveau égalitaire. Alors un système autoritaire, qui impliquerait forcément des jugements de valeur et où l'on proposerait à l'autre des lignes de conduite souvent préétablies, ne pourrait que renforcer soit la dépendance, soit l'éloignement. N'est-ce pas là encore une raison essentielle qui expliquerait pourquoi les enfants vivant dans des milieux familiaux émotivement perturbés ne pourront pas trouver à l'école le support affectif dont ils ont besoin ?

¹ J. C. Varennes, « Une expérience de scolarité prolongée », *Education nationale*, n° 11, 14 mars 1963, p. 10.

² P. A. Osterrieth, « Pédagogie et motivation », *Album professeur J. E. Verheyen, Gand, 1959.*

Enfin, la présence de ce modèle autoritaire explique également l'échec massif des enfants issus des couches défavorisées car, comme on l'a souligné, **l'échelle des valeurs de l'école est constituée par la classe dominante et elle est si différente et si loin de celle vécue par les enfants appartenant à la zone dite « grise »!** Il est donc naturel de constater l'échec des tentatives de l'école dans ces milieux, étant donné le contenu du programme scolaire à forte composante des valeurs de la culture appartenant à la classe dominante. D'autre part, on sait que les méthodes pédagogiques caractérisées par une transmission unilatérale et passive tiennent peu compte du bagage sociofamilial vécu par ces enfants.

Disons enfin que si la cause ultime du retard scolaire est la prestance de ce modèle dominateur et autoritaire au niveau de la communication interpersonnelle et de l'organisation collective, ce même modèle développant au sein de lui-même des antithèses puissantes est en train de craquer de tous les côtés et à tous les niveaux. Il craque au niveau des théories psychopédagogiques concernant le domaine de l'apprentissage conçu de plus en plus comme un changement actif requérant la participation entière des personnes engagées. En effet, si la psychologie classique réduit toute activité intellectuelle aux liaisons purement passives (habitude, automatisme, association, etc.), les données des grandes écoles psychologiques actuelles ont établi que l'intelligence est une activité réelle et constructive dont le fonctionnement nécessite une « participation » et une élaboration personnelle. Tous les résultats des recherches de la psychologie génétique conduites durant ces quarante dernières années par Jean Piaget et ses collaborateurs ne font que prouver le postulat ci-dessus. Il n'est pas étonnant de retrouver le même type de théorie dans le domaine du développement de la per-

sonnalité. Les impressionnants travaux de C. Rogers et de ses collaborateurs en constituent un exemple significatif. Là encore, le concept de la non-directivité est essentiellement fondé sur la confiance qu'on aurait en autrui pour qu'il puisse prendre son sort en main et franchir activement et personnellement les obstacles de l'actualisation de sa nature réelle.

Ce modèle craque également à la suite des tentatives des écoles dites « actives ». Partant des concepts de la communication authentique et de la participation démocratique, des essais de réforme se sont multipliés durant ces dernières années, un peu partout dans le monde. Quoique ces tentatives soient encore modestes et peu coordonnées, tout nous laisse croire que c'est une amorce d'une antithèse dont la présence et le développement nous semblent inévitables.

Disons, pour terminer, que le modèle craque également par les événements d'ordre social les plus significativement représentés par les revendications de la jeune génération. Que cette revendication prenne une forme active (tels les événements de protestation survenus ces dernières années dans de nombreuses universités), ou qu'elle se manifeste d'une manière passive (comme l'isolement ou l'utilisation de plus en plus massive de la drogue), dans les deux cas on assiste à un mouvement qui ne fait que faciliter l'éclatement du modèle en question.

Dans tout cela, la mission des personnes et des groupes lucides de l'entreprise scolaire est double : faciliter l'éclatement du modèle en question, contribuer à l'élaboration d'un nouveau modèle de la communication authentique et de la gestion démocratique. D'ailleurs, cette mission est déjà amorcée et tout nous laisse croire qu'elle continuera à un rythme de plus en plus accéléré.

L'IRDP

Institut romand de recherches et de documentation pédagogiques

LA SECTION « DOCUMENTATION »

Comme nous l'avons annoncé dans l'« Educateur » n° 35, nous présentons aujourd'hui la section « Documentation » de l'IRDP.

Réd.

Faire découvrir est la seule méthode d'enseigner.

G. Bachelard.

RAISONS D'ÊTRE

La section « Documentation » pourvoit à l'information des autorités scolaires et des enseignants ; par là même, c'est-à-dire en mettant à la disposition de ces derniers les ressources de sa documentation, elle contribue à leur formation continue. Elle exerce également un rôle de coordination en facilitant les relations entre les différents centres existant déjà, les chercheurs, etc., et en organisant des séminaires techniques où seront étudiés des problèmes de méthode.

Ses travaux se situent donc au niveau de la pédagogie générale, autrement dit des secteurs éducationnels les plus vastes : administration scolaire et planification, structures, méthodes et moyens d'enseignement considérés en tant qu'ensembles.

OBJECTIFS

1. Collecter l'information

Le domaine auquel s'applique la documentation pédagogique est très vaste et ses frontières ne sont pas précises puisqu'il interfère avec presque toutes les sciences humaines. Le problème se complique du fait que nous sommes en présence d'informations et d'une littérature particulièrement « explosives » dont une grande partie est d'un accès difficile parce que, soit diffusée dans d'autres domaines que la pédagogie pure (sociologie, psychologie, etc.), soit difficile à déceler, étant peu diffusée (rapport, études hautement spécialisées, etc.), soit les deux réunis.

On puisera l'information pédagogique dans les sources documentaires suivantes :

- les documents dits officiels : textes législatifs, rapports annuels, bulletins officiels ;
- les documents produits par des centres de recherche ou de documentation ;
- les documents produits par des écoles : instructions pédagogiques, bulletins intérieurs ;
- les périodiques pédagogiques, psychologiques et sociologiques traitant de problèmes éducationnels ;

— les livres traitant de ces mêmes problèmes.

A propos de ces derniers, l'IRDP constituera sa propre bibliothèque au service des sections « Recherche » et « Moyens d'enseignement » surtout. Son intention n'est pas de créer une bibliothèque pédagogique valable pour toute la Suisse romande. Il souhaite néanmoins que soit créé un fichier central grâce auquel on pourrait, par son intermédiaire, atteindre rapidement les ouvrages des bibliothèques qui les recèlent.

2. Répondre aux besoins à satisfaire

Ces besoins ont été fixés en fonction des différents usagers de la documentation qui sont :

- les départements de l'instruction publique en tant qu'organismes administratifs ;
- les centres de recherche et de documentation ;
- les écoles et les enseignants ;
- les rédacteurs des périodiques pédagogiques, psychologiques et sociologiques ;
- les rédacteurs des autres périodiques (la grande presse) ;
- les services d'information de masse : radio, TV.

Comme on le voit, sources et usagers sont parfois identiques. Il s'ensuit qu'entre les deux pourra s'établir un système de rétroaction (on emploie souvent le terme anglais de « feed-back ») propre à établir et améliorer les prestations des unes et l'enrichissement des autres.

Une série de visites du responsable de la section aux autorités scolaires et aux associations professionnelles regroupant les enseignants lui ont permis d'établir un plan de travail pour 1971-1972 répondant aux besoins les plus urgents à satisfaire. Il a été soumis au Conseil de direction de l'IRDP qui l'a approuvé lors de sa dernière réunion (septembre 1971).

MOYENS

On peut distinguer trois catégories de moyens : le fonds documentaire, les fichiers de référence et les sources d'information organisées.

1. La physionomie de ce **fonds documentaire** est donnée ci-dessus (cf. « collecter l'information »). Notons cependant qu'un effort particulier est fait pour rechercher l'information dans les documents de faible diffusion (thèses, rapports, comptes rendus de congrès) ou encore dans des documents moins traditionnels comme sources d'information (catalogues).
2. Les informations recueillies sont identifiées à l'aide d'un **thesaurus** conçu et organisé par la section elle-même pour

s'adapter aux besoins de la documentation pédagogique (document IRDP 71-08) en général.

Plusieurs **fichiers** regroupent la plupart de ces informations et permettent de les retrouver avec un maximum de rapidité.

3. La section Documentation ayant la responsabilité de réunir et de fournir l'information existant sur l'éducation en Suisse romande doit être en mesure de connaître l'existence et la localisation des informations qu'elle n'exploite pas elle-même. En d'autres termes, elle doit savoir **qui fait quoi et où est quoi**. D'où la préoccupation de recenser les sources d'information parmi lesquelles on distingue d'habitude trois catégories :

- les organismes spécialisés,
- les travaux d'études et de recherches,
- les spécialistes eux-mêmes.

SERVICES OFFERTS

Nous séparerons, en fonction des grandes catégories de besoins :

1. la diffusion de l'information dans le but d'aider à la mise au courant régulière et systématique des connaissances des intéressés ;
2. la recherche de renseignements sur un cas précis, défini ;
3. la rédaction d'études bibliographiques, de synthèses, qui permettent une mise au point facilement accessible d'une masse d'informations ;
4. le partage de tâches avec d'autres organismes de documentation.

DIFFUSION

Il faut entendre par là le souci de la section Documentation de faire connaître son existence et les moyens dont elle dispose à tous les utilisateurs potentiels, afin qu'elle atteigne son but.

Il s'agit non seulement de faire connaître mais aussi d'expliquer l'utilité de la section. La majorité des utilisateurs ne réalisent pas encore la difficulté pour eux d'atteindre l'information dont ils ont besoin et, de ce fait, utilisent des moyens traditionnels (consultation de revues, dépouillement de résumés, consultation de collègues) et sont ainsi moins bien informés, moins bien renseignés qu'ils pourraient souhaiter de l'être. D'autres ont conscience de cette difficulté, se rendent compte qu'ils ne peuvent la résoudre seuls et perdent courage. Peu savent avoir recours systématiquement à un service spécialisé, mais nous espérons que leur nombre n'ira qu'en s'accroissant.

Jean Combes.

Magasin et bureau Beau-Séjour



Transports en Suisse et à l'étranger

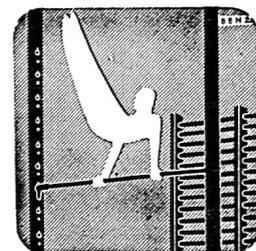
Alder & Eisenhut AG

Fabrique d'engins de gymnastique, de sport et de jeux

8700 KÜSNACHT-ZH
Tél. (01) 90 09 05

Fabrique Ebnat-Kappel/SG

Fourniture directe aux autorités, sociétés et particuliers



GYMNASTIQUE – SPORT – ÉCOLE

Loi fédérale encourageant la gymnastique et les sports

Le peuple suisse et les cantons ont accepté, le 27 septembre 1970, une disposition constitutionnelle autorisant la Confédération à encourager efficacement la gymnastique et les sports en raison de leur importance sur le plan national. La loi d'exécution est actuellement préparée par le Conseil fédéral. Nous livrons ici le projet du 1^{er} septembre 1971. Chaque article est suivi d'un commentaire (en italique) du Conseil fédéral.

Ce document doit être considéré comme un complément et une réponse à celui que M. Louis Burgener a publié dans nos colonnes du 24.9.71 (« Educateur » N° 27).

Enfin, en page 919, nous publions la lettre que nous avons reçue de M. Hans Möhr, président de la Commission fédérale de gymnastique et de sport, après la parution de l'article de M. Burgener.

Réd.

I. BUT

Article premier

La présente loi vise à encourager la gymnastique et les sports dans l'intérêt du développement de la jeunesse, de la santé publique et des aptitudes physiques. A cet effet, la Confédération :

- a. Edicte des prescriptions sur l'éducation physique à l'école ;
- b. Dirige le mouvement *Jeunesse et Sport* et en assume pour l'essentiel les frais ;
- c. Soutient les fédérations civiles de gymnastique et de sport, ainsi que d'autres organisations sportives ;
- d. Encourage la recherche scientifique dans le domaine des sports ;
- e. Subventionne la construction de places de gymnastique et de sport ;
- f. Entretient une école de gymnastique et de sport ;
- g. Nomme une commission de gymnastique et de sport.

C'est à dessein que le projet donne beaucoup d'ampleur au domaine de l'encouragement. Son but est d'« encourager l'éducation physique dans l'intérêt du développement de la jeunesse, de la santé publique et des aptitudes physiques ». Il s'agit à notre époque d'une question très importante.

II. EDUCATION PHYSIQUE A L'ÉCOLE

Art. 2

Enseignement obligatoire

1. Les cantons veillent à ce qu'un enseignement suffisant de la gymnastique et des sports soit donné dans les écoles.
2. L'éducation physique est obligatoire dans toutes les écoles primaires et moyennes, y compris les écoles normales et les cours supérieurs de formation pédagogique.
3. Dans les écoles servant à la formation professionnelle, l'enseignement de la gymnastique et des sports est régi par les prescriptions fédérales et cantonales en la matière.

Le caractère obligatoire de cet enseignement sera étendu à tous les élèves, filles et garçons. Le nombre de leçons par semaine sera fixé dans l'ordonnance d'exécution afin que la loi garde la souplesse prévue. Trois heures sont prévues.

Art. 3

Sport scolaire facultatif

1. La Confédération encourage la pratique volontaire des sports scolaires, organisés sous la responsabilité de l'école, en sus de l'enseignement obligatoire de la gymnastique et des sports.
2. La Confédération prend à sa charge, jusqu'à concur-

rence d'un montant maximal qu'elle détermine, la moitié des indemnités versées aux moniteurs, à la condition que le canton, la commune ou l'école supporte l'autre moitié. Les cantons fixent l'indemnité.

La Confédération supportera la moitié des indemnités versées aux moniteurs. D'autres contributions, telles que des subsides pour l'équipement des salles ou d'autres prestations semblables, ne sont pas prévues.

Art. 4

Formation du personnel enseignant

1. La Confédération encourage, règle et coordonne la formation des personnes chargées d'enseigner la gymnastique et les sports, ainsi que le perfectionnement de leurs connaissances.
2. Cette instruction est donnée dans :
 - a. Les écoles normales et les cours supérieurs de formation pédagogique ;
 - b. Les stages d'étude des universités, complétés par les cours de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport.
3. Les connaissances sont développées :
 - a. Dans les cours centraux et réunions organisés par les associations que désigne la Confédération ;
 - b. Dans les cours des cantons et les exercices des sociétés cantonales de gymnastique d'instituteurs.

Dans la limite des crédits ouverts, la Confédération supporte les frais des cours et réunions qu'elle ordonne, ainsi que la moitié des frais des cours des cantons et des exercices des sociétés cantonales de gymnastique d'instituteurs.

Le régime actuel est repris pour la formation du personnel et le perfectionnement de leurs connaissances. On vise avant tout à coordonner les méthodes aux divers degrés.

Art. 5

Surveillance

1. La surveillance de l'éducation physique à l'école incombe aux cantons.
2. La Confédération exerce la haute surveillance sur l'éducation physique à l'école.
3. Les cantons adressent périodiquement à la Confédération des rapports sur l'éducation physique à l'école, l'enseignement spécialisé dans les écoles normales, les cours supérieurs de formation pédagogique et les universités, ainsi que sur la construction de places de sports.

L'article précise la répartition de la compétence entre la Confédération et les cantons. Bien que le projet ne modifie

pas la structure actuelle, presque tous les cantons ont demandé que ces précisions soient données.

III. JEUNESSE ET SPORT

Art. 6

Dispositions générales

1. Le mouvement *Jeunesse et Sport* a pour but de parfaire l'entraînement sportif des jeunes de la quatorzième à la vingtième année révolue, ainsi que de les amener à vivre sainement.

2. L'adhésion au mouvement *Jeunesse et Sport* est volontaire.

3. Les cantons organisent *Jeunesse et Sport* sous la direction de la Confédération et en collaboration avec les fédérations et organisations intéressées.

4. Toutes les organisations suisses disposant de moniteurs reconnus peuvent collaborer à *Jeunesse et Sport*.

Les principes régissant « Jeunesse et Sport » sont fixés dans quatre alinéas, à savoir le but et l'âge des participants, le caractère facultatif, la direction et l'organisation, la collaboration des organisations.

Art. 7

Formation des moniteurs

La Confédération et les cantons assument la formation des moniteurs, de concert avec les fédérations de gymnastique et de sport.

Présentement, les moniteurs sont formés exclusivement par la Confédération et les cantons. Vu le grand nombre de branches sportives que prévoit la nouvelle structure, cette formation exigera à l'avenir également la collaboration des fédérations.

Art. 8

Prestations de la Confédération

1. Les frais de l'organisation *Jeunesse et Sport* sont à la charge de la Confédération; les cantons participent à la dépense. Le Conseil fédéral fixe l'étendue des prestations fédérales.

2. Le Conseil fédéral désigne les activités dont la Confédération répond, ainsi que les participants qui sont couverts par l'assurance militaire.

3. La conclusion d'une assurance responsabilité civile est l'affaire des cantons.

4. Les participants peuvent passer gratuitement des examens médico-sportifs.

5. Les participants ont droit à des réductions sur les tarifs des entreprises de transports de la Confédération et des entreprises concessionnaires.

6. La Confédération prête gratuitement du matériel.

La Confédération assumera en principe les frais de « Jeunesse et Sport » comme elle le fait déjà pour l'enseignement postsecondaire de la gymnastique et des sports. Le projet énumère en outre les mesures d'encouragement, telles que la protection par l'assurance, les examens médico-sportifs, les réductions tarifaires pour les transports, le prêt de matériel. Les prestations fédérales mentionnées dans cet article étaient déjà accordées à l'enseignement postsecondaire. Les jeunes filles devront à l'avenir bénéficier également de ces avantages.

IV. FÉDÉRATIONS CIVILES DE GYMNASTIQUE ET DE SPORT ET AUTRES ORGANISATIONS SPORTIVES

Art. 9

1. La Confédération soutient l'Association nationale d'éducation physique, ainsi que les fédérations affiliées qui exercent une activité répondant au but visé par la loi. Elle alloue des subventions appropriées, collabore à la formation technique des moniteurs-chefs et peut mettre à disposition des professeurs pour des tâches spéciales.

2. La Confédération peut soutenir également d'autres mouvements et organisations s'occupant du sport pour la jeunesse et les adultes et dont l'activité a le même but.

Outre l'appui accordé à l'organisation des cours et à la formation des moniteurs, le projet mentionne l'aide que l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport accorde déjà en mettant à disposition des maîtres de sport, ainsi que la collaboration technique qu'elle prête à la formation des moniteurs-chefs des fédérations.

V. TRAVAUX SCIENTIFIQUES

Art. 10

1. La Confédération encourage la recherche scientifique dans le domaine de la gymnastique et des sports; à cet effet, elle

- a. Coordonne les travaux scientifiques;
- b. Soutient les programmes de recherche scientifique;
- c. Organise des enquêtes et dresse des statistiques sur la pratique des sports;
- d. Entretient un institut de recherche scientifique attaché à l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport.

2. Les travaux scientifiques sont encouragés financièrement dans les limites du crédit alloué à l'Institut de recherche de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport.

La Commission fédérale de gymnastique et de sport ou le groupe d'experts qu'elle désignera s'occupera de la coordination dans ce domaine.

VI. INSTALLATIONS ET PLACES DE SPORT

Art. 11

1. Les cantons veillent à ce que les écoles disposent pour l'enseignement de la gymnastique et des sports des places, installations et équipements nécessaires, qui doivent également servir au mouvement *Jeunesse et Sport*, ainsi qu'aux organisations s'occupant des sports pour la jeunesse et les adultes.

2. La Confédération peut encourager, dans la limite des crédits ouverts, l'aménagement d'emplacements et d'installations d'importance nationale et régionale, destinés à l'éducation sportive. L'octroi d'une subvention fédérale est subordonné à un versement pour le moins équivalent des cantons et organisations intéressés, les cantons pouvant faire supporter par les communes une partie de leurs subsides.

3. Le montant du subside est déterminé par l'importance de l'ouvrage, le coût des travaux et la capacité financière du destinataire.

4. Les subsides fédéraux indûment touchés pourront être réclamés. Ils le seront également lorsque l'emplacemement ou l'installation est affecté à un autre usage.

Les centres dont il est question ici serviront avant tout à la formation et au perfectionnement des cadres et de la relève. On entend notamment par centre régional des installations prises en charge par plusieurs cantons. La Confédération ne saurait en revanche soutenir, dans le cadre de la future loi, des entreprises inspirées de projets commerciaux ou touristiques. La subvention fédérale sera déterminée par les crédits ouverts et ne pourra dépasser le montant engagé par les destinataires ou des tiers. L'agrandissement de l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport est réservé. A cet égard, la proposition doit émaner de la Commission fédérale de gymnastique et de sport, qui devra veiller à la coordination de tous les efforts ayant le même but et à l'application de solutions répondant à l'intérêt national.

VII. ÉCOLE FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE ET DE SPORT

Art. 12

1. L'Ecole fédérale de gymnastique et de sport exécute les tâches incombant à la Confédération en vertu des dispositions sur l'encouragement de la gymnastique et des sports.
2. Elle est un centre d'instruction et de cours pour la formation des cadres.
3. Elle entretient un institut de recherche scientifique dans le domaine des sports, auquel incombent également des tâches d'assistance médicale.
4. Elle dirige notamment le mouvement *Jeunesse et Sport* et les examens d'aptitudes physiques lors du recrutement, soutient le développement de l'éducation physique par un service d'information, de consultation et de documentation et exécute des tâches d'ordre technique et administratif pour la Commission fédérale de gymnastique et de sport.

Il s'agit de donner une assise légale aux tâches incombant à l'école.

VIII. COMMISSION FÉDÉRALE DE GYMNASTIQUE ET DE SPORT

Art. 13

1. La Commission fédérale de gymnastique et de sport, composée de représentants des cantons, des écoles, des fédérations et de la recherche scientifique, est l'organe technique de la Confédération en matière de gymnastique et de sport. Elle est consultée avant toute décision importante à prendre dans ce domaine.
2. La commission exerce la surveillance sur l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport et sur *Jeunesse et Sport*.
3. Le Conseil fédéral peut déléguer à la commission la haute surveillance qu'il exerce sur l'éducation physique à l'école et sur la formation et le perfectionnement des connaissances du personnel affecté à cet enseignement.
4. La commission propose le versement de subventions pour l'encouragement de la gymnastique et des sports et s'assure que les fonds accordés sont dûment utilisés.
5. La commission coordonne les travaux scientifiques dans le domaine des sports.

La commission, composée de représentants des cantons, des écoles, des fédérations et de la recherche scientifique, est un organe technique de la Confédération. Elle s'occupe de tâches de surveillance, de consultation et de coordination. On évite ainsi de créer une bureaucratie sportive qui serait fort indésirable dans notre pays.

Puis suivent quelques **dispositions finales**.

Coire, le 15 octobre 1971

à Monsieur Jean-Claude Badoux, rédacteur de l'« Educateur et Bulletin corporatif ».

Monsieur le Rédacteur,

M. Burgener attaque depuis quelque temps déjà le nouvel article constitutionnel sur l'encouragement de la gymnastique et des sports qui a été finalement adopté à une large majorité par le peuple et les Etats, la future loi fédérale et naturellement aussi l'Ecole fédérale de gymnastique et de sport de Macolin.

Le projet de loi qu'il vient d'attaquer récemment n'a pas été « monté » par le Département militaire fédéral et Macolin, mais a été élaboré par divers groupes d'études. Lors de la nomination de ces commissions, nous nous étions efforcés de considérer si possible tous les milieux professionnels, politiques et régionaux intéressés, soit les représentants des cantons, des universités, des enseignants et des maîtres de gymnastique, des fédérations de gymnastique et de sport de la Suisse alémanique et romande ainsi que du Tessin. 162 autorités et institutions ont été consultées au sujet de cette loi fédérale, soit tous les cantons, les partis politiques, les organisations d'enseignants, les fédérations de la jeunesse, les fédérations affiliées à l'Association nationale d'éducation physique, les organisations religieuses, etc.

En sollicitant le plus grand nombre possible de milieux d'exprimer leur opinion, nous pensions avoir respecté rigoureusement les principes démocratiques et notre façon d'agir a d'ailleurs été approuvée pratiquement par tous ces milieux concernés. Il est donc douloureux pour nous de lire que le projet de la loi fédérale rappelle « l'organisation dirigiste de l'Allemagne de l'Est, un pays soviétisé ». Si l'on connaît bien la législation est-allemande concernant la gymnastique et les sports, il faut dire que la comparaison de M. Burgener est révoltante. Il est vrai que les libertés qui nous sont imparties en Suisse lui donnent le droit d'agir ainsi.

Bien entendu, chacun peut avoir son avis personnel au sujet du projet de loi. Toutefois, maints passages dans les déclarations et les interprétations de M. Burgener sont faux, altérés tendancieusement ou même insensés. Nous ne craignons pas d'en apporter les preuves, mais vu que la complexité du sujet repose dans la nature même de la chose, notre réplique s'étirerait sur plusieurs pages imprimées. En outre, nous sommes persuadés que chaque enseignant peut se faire lui-même une opinion, s'il pouvait lire personnellement le projet de loi.

En l'occurrence, nous nous permettons de vous demander de bien vouloir publier le projet de loi annexé dans un de vos prochains numéros.

Ci-joint, vous trouverez également le message du Conseil fédéral en guise d'information personnelle. A la page six, le Conseil fédéral dit clairement que les compétences en matière de gymnastique et de sport, y compris l'EFGS, seront dévolues au Département de l'intérieur. M. Burgener ne peut donc pas nier tout simplement cette déclaration du Conseil fédéral. Il est également exprimé clairement que le DMF conservera les compétences jusqu'à l'entrée en vigueur de ce changement de département.

Nous croyons qu'en apportant une note de la rédaction, vous contribueriez à envisager les choses d'une manière objective. Ce serait naturellement notre plus grand désir, si vous imprimiez cette lettre avec le texte de loi.

Tout en vous remerciant d'avance de votre compréhension, je vous prie d'agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée.

Hans Möhr,

président de la Commission fédérale de gymnastique et de sport. Organe consultatif du DMF en matière de gymnastique et de sport.

MOYENS AUDIO-VISUELS

Guides audio-visuelle des enseignants suisses (GAVES)

EXPÉRIENCES AVEC LE MAGNÉTOPHONE III¹

PIERRE ET LE LOUP, Serge Prokofiev (élèves de 10 ans)

I. BUTS

Etude de l'œuvre musicale de Prokofiev, au niveau des différents thèmes et connaissance auditive de certains instruments caractéristiques ; utilisation de ces résultats pour une motivation en dessin.

II. MOYENS

Disque, électrophone, bande magnétique et magnétophone ; pour le dessin, voir sous III/3.

III. EXÉCUTION

Elle s'est faite en 4 étapes :

1. **Etude du texte (à « repiquer » sur le disque) (1-2 h.) :** connaissance du conte, vocabulaire, construction particulière d'un texte destiné à être dit, articulation des différents moments permettant le découpage des séquences « dessin ».

2. **Etude de l'œuvre musicale (2-3 h.)**

a) les thèmes représentant les différents personnages de l'histoire : ces thèmes, repiqués à différents endroits sur le disque (entre 4 et 7 repiquages selon les cas), ont été groupés pour permettre de montrer certaines variations possibles et leur signification. Par exemple : Pierre se promenant dans la prairie (cordes) — Pierre heureux (cordes sur un tempo de valse) — Pierre dans la marche triomphale (cuivres) — etc. Chacune des variantes a été passée plusieurs fois de suite pour permettre aux élèves de s'en « imprégner » et de les chanter en même temps que l'orchestre.

b) L'œuvre complète et non-stop (2 fois).

3. **Dessin (6-8 h.)**

Toutes les techniques (traditionnelles ou non !) sont valables pour autant que le travail de chacun conserve une certaine unité à l'intérieur de la classe (gouache, peinture à doigts, papier de couleur déchiré, tissu, encre de chine, bande dessinée, figurines en plastiline ; travail collectif ou individuel, etc.). Cependant il ne faut pas perdre de vue qu'elles seront, par la suite, photographiées en couleur...

Avant le travail, procéder à une répartition (élastique !) des séquences.

¹ Voir « Educateur » des 10.4.70 et 24.4.70.

Pendant le dessin, le conte a été passé plusieurs fois pour raviver les souvenirs.

Format des dessins dans les mêmes proportions que celles des diapos à 2 × 3, en veillant à ce qu'il n'y ait rien d'important à moins de 2 cm des bords pour faciliter le cadrage lors de la prise de vue ; de grands dessins sont préférables.

4. Le montage

C'est (en général, mais pas obligatoirement !) le travail du maître.

a) Photographie (en diapositifs) des dessins (3-4 h.) :

Le faire si possible à la lumière du jour et en une seule fois pour éviter les différences d'éclairage, en utilisant un appareil (si possible réflex) fixé sur un trépied ; prévoir une moyenne de 1 cliché toutes les 15 à 20 secondes (titre compris) ; avec des bonnettes, des bagues ou un soufflet, il est possible de ne prendre qu'un détail dans un dessin (tête, queue ou gueule du loup, l'oiseau, etc.), ce qui permet d'une part de mettre en valeur certaines parties particulièrement réussies et aussi de tirer suffisamment de clichés pour donner un rythme au passage des diapos. Cela permet également de « sauver » le dessin d'un élève particulièrement peu doué...

b) Montage (3-4 h.) :

Disposer les clichés dans le bon ordre et confectionner le titre et le générique (soit en écrivant ou dessinant sur papier que l'on photographie, soit en utilisant des clichés spéciaux du genre Ektagraphics de Kodak). A l'aide du plan de montage, repérer la programmation des clichés (une parole, un accord, un silence...) et (dans la mesure du possible), enregistrer, sur la deuxième piste du ruban magnétique, les impulsions du diapilote qui programmera ensuite seul le passage des clichés.

IV. CONCLUSION

Plus de 20 heures de travail pour... 30 minutes de programmation ! MAIS : une motivation profonde des élèves ; une approche des mass média ; un travail sortant de l'ordinaire ; un apprentissage efficace du travail collectif ; alors...

P.S. Un travail semblable a été également réalisé dans une classe d'élèves de 8 ans, selon le même processus et avec un résultat identique (si ce n'est meilleur !). Pourquoi pas dans une classe enfantine ?

(à suivre)

M. Deppierraz.

PLAN DE MONTAGE

Texte et musique	Temps durée	Temps cumul.	N° de clichés	Passage	à
Un beau matin, le petit Pierre ouvrit la porte du jardin et il s'en alla dans la grande prairie verte...M.. (M = musique)	55"	2'38" 3'33"	4	Un beau ma musique repr. thème monté orch.	0" + 9" + 28" + 45"
Sur une branche d'arbre...					

PRATIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Comment notez-vous ?

De tout côté et de plus en plus la note chiffrée est remise en question. Nous livrons aujourd'hui une première pièce au dossier en reproduisant le rapport d'une enquête menée dans un CES français (Collège d'enseignement secondaire).

Chaque professeur de l'établissement a reçu un questionnaire l'invitant à s'exprimer sur la note scolaire. Voici la synthèse des réponses ! (Les « remarques » sont celles de la Commission chargée de l'étude de cette question.)

Réd.

1. QUOI ET COMMENT ?

Que notez-vous dans un devoir ? Si l'on admet que l'on note, soit par rapport à l'élève, soit par rapport à la classe, soit par rapport à un niveau de référence, quel est votre propre élément de référence ?

Si vous notez en vous référant à un certain niveau, comment déterminez-vous celui-ci ?

Comment avez-vous appris à noter ? Appliquez-vous des consignes émanant d'un conseiller pédagogique ou d'un inspecteur ?

Selon 18 réponses à la première question, on note l'élève par rapport à un niveau ; selon 10, par rapport à lui-même ; selon 10 autres, par rapport à la classe ; mais beaucoup de professeurs tiennent compte des deux premiers éléments en même temps.

Quant au niveau, il est défini très diversement, assez souvent par référence à un programme ou encore par référence à un manuel, à un examen, à la classe (on essaie de se rapprocher d'un programme type), à la classe précédente et à celle qui suit, à des normes nationales, à des tests et en fonction de l'expérience ou d'une appréciation personnelle.

Remarque :

Le niveau est-il ainsi défini clairement, uniformément ? Peut-on parler de programme en français, en langue vivante, en dessin, etc. ? Peut-on se référer à un examen en 6^e, en 5^e, en 4^e ? L'expérience individuelle peut-elle constituer une référence collective s'il n'y a pas confrontation, harmonisation ? En admettant que ce niveau puisse être clairement défini, comment établira-t-on que l'élève l'a atteint totalement, partiellement ou pas du tout ? Sans doute est-ce facile lorsqu'il s'agit de contrôler l'acquisition de connaissances, mais qu'en sera-t-il lorsqu'il faut mesurer l'aptitude au raisonnement, à l'analyse, à la synthèse, lorsqu'il faut juger de la qualité d'un style ou de la richesse de l'imagination ?

Trois collègues seulement ont appris à noter autrement que « sur le tas », « en notant ». Voici quelques-unes des réponses données :

- par l'expérience acquise à l'école primaire ;
- en notant ;
- en corrigeant des examens ;
- en discutant avec des collègues ;
- en se référant à des barèmes ;
- en se basant sur le meilleur devoir.

Remarque :

Il est frappant de relever que personne n'a appris à noter durant la période de formation pédagogique (quelques collègues ont cherché à s'informer en participant à des stages ou en lisant des ouvrages de docimologie) et que nul n'a jamais reçu de consigne particulière d'un conseiller pédagogique ou d'un inspecteur. Si l'on se réfère au rôle capital que la notation a joué jusqu'à ces dernières années (examens, passages

dans la classe supérieure, etc.) il faut bien avouer que cette « négligence » de l'Education nationale est troublante.

2. UNE MESURE PRÉCISE ?

Avez-vous déjà éprouvé des doutes sur la précision de la notation ?

Considérez-vous que celle-ci puisse être comparée à une mesure, à une pesée ?

Que pensez-vous de l'expérience de Monsieur l'inspecteur général Sire, réalisée en mai 1967 ? 58 professeurs ont corrigé une copie de français rédigée par un élève de 3^e ; 54, de même, une copie de géométrie. Les notes de français s'échelonnaient de 4 à 15, avec une note moyenne de 8,86 ; voici quelques-unes des appréciations portées sur le devoir de français, ainsi que les notes données :

- sujet bien compris : 10
- sujet bien compris : 14
- sujet mal compris : 6
- le sujet n'est pas très bien compris : 6
- devoir superficiel : 9
- excellent début montrant une maturité d'esprit supérieure à la maturité normale des élèves de 3^e : 13
- absence de sensibilité : 6
- travail qui révèle une certaine sensibilité : 8
- de la sensibilité, des idées originales : 11,5
- ce devoir n'est pas sans montrer une sensibilité certaine : 7
- développement court mais révélant une assez grande sensibilité et des qualités littéraires : 13

Quant au devoir de géométrie, il a été noté de 4 à 17, avec une note moyenne de 12.

La très grande majorité des collègues qui ont répondu au questionnaire déclarent qu'ils éprouvent des doutes sur la précision de la notation. Ils disent par exemple : « J'en ai toujours eu... J'en arrive à rejeter la notation elle-même ». Parfois l'on pense diminuer les risques d'erreur en multipliant le nombre d'épreuves.

De façon générale on n'estime pas que la notation puisse être comparée à une mesure, faute d'élément de référence précis.

Remarque :

Effectivement, certains facteurs personnels propres au correcteur — ou à l'élève — (variations d'humeurs, fatigue au bout de la trentième copie, état de santé, conditions psychologiques, etc.) peuvent être ainsi réduits en partie par la multiplication des épreuves, mais le correcteur est-il sûr de l'exactitude et de la valeur absolue de son propre jugement ? D'autre part l'élève est-il réductible à une moyenne obtenue à partir de résultats divers, même s'ils sont nombreux ?

Sur l'expérience de M. Sire, les avis sont partagés. Si certains ne contestent nullement les résultats, d'autres — en particulier les professeurs de mathématiques — pensent que

cela est « invraisemblable, impensable, inadmissible », en faisant valoir que, lors des examens, les membres du jury se concertent pour essayer d'harmoniser les notations.

Remarque :

Si les membres des jurys se livrent effectivement à ce travail d'harmonisation, personne n'ignore que leur tâche est loin d'être simple. Les divergences d'appréciations, que l'on s'efforce d'aplanir dans le contexte de l'examen, ne restent-elles pas vivaces hors de ce contexte ?

Pour répondre à l'objection des mathématiciens, il faut bien dire que les expériences de docimologie ont été multipliées depuis 1930 et qu'elles aboutissent toutes aux mêmes conclusions. Ainsi pour les 100 copies de mathématiques de baccalauréat (première partie) que H. Laugier et D. Weinberg ont fait corriger par 5 examinateurs, l'écart moyen a été de 2,05, l'écart le plus fréquent de 4 et l'écart maximum de 9.

3. UN BILAN GLOBAL ?

Dans le cadre du cycle d'observation et du cycle d'orientation, suffit-il d'apprécier les résultats scolaires ou faut-il considérer d'autres éléments afin de saisir l'élève dans sa totalité (aptitudes diverses, caractère, imagination, créativité, sociabilité, etc.) ?

Peut-on dissocier les résultats scolaires du comportement global de l'élève lorsqu'il s'agit d'établir le bilan de la scolarité ? Sinon, est-il possible de traduire la valeur générale de l'élève par une note, quelle qu'elle soit ?

Que pensez-vous d'un bilan de ce type : « Niveau élevé du vocabulaire, expression orale claire avec difficultés devant la classe dues à l'émotivité ; expression écrite toujours correcte mais sans qualités artistiques ; intelligence qui classe et ordonne bien ; développe avec aisance, réussit bien les exercices de synthèse ; invention dans le domaine psychologique ; observation verbale moyenne ; aptitude à l'analyse peu sûre, difficile dans le domaine mathématique ; intuition littéraire moyenne, récitation terne ; rythme de travail rapide, assimilation sûre ; adaptabilité intellectuelle bonne dans les lettres, pensée beaucoup moins souple en mathématiques » ?

Dans l'ensemble, on est favorable à une appréciation globale de l'élève qui permettra de mettre en évidence, par petites touches successives mais sans doute jamais définitives, les aptitudes de l'élève ainsi que son évolution. Celle-ci devrait être le résultat d'un travail en équipe.

On pense généralement qu'il n'est pas possible de dissocier les résultats scolaires du comportement global de l'élève. La valeur générale de celui-ci n'est pas réductible à une simple note. Deux collègues estiment cependant que ce bilan est inutile, d'autres que les difficultés sont grandes : manque de connaissances psycho-pédagogiques, difficultés d'utilisation d'un bilan trop technique, effectifs trop chargés, nombre parfois important de classes.

Remarque :

Sans doute ce bilan pourrait-il être plus lisible et plus complet (participation de l'élève à la vie de la classe, aspects psycho-moteurs, etc.). Mais en ce domaine, comme en d'autres, il ne s'agit pas de se référer à un modèle définitif. Il est certainement possible à une équipe d'enseignants de mettre en commun leurs observations tout au long de l'année, même s'ils n'ont pas encore reçu une formation psycho-pédagogique suffisante. N'oublions pas qu'il s'agit d'une œuvre collective à laquelle chacun peut participer en fonction de la nature et de la variété des observations qu'il aura pu faire. Il convient aussi de faire une différence entre un bilan dynamique, celui qui permettra à l'enfant de mieux se connaître et de se corriger tout au long de la scolarité, et un bilan statique, celui

qui, en fin de cycle, permettra de réaliser l'orientation en fonction des qualités et des défauts constatés.

Le type de bilan proposé par le questionnaire a appelé les observations suivantes :

- 20 réponses sont favorables au principe, tout en critiquant quelque peu la forme ;
- on trouve qu'un tel bilan cerne bien l'élève dans son comportement, ses aptitudes et son travail, et qu'il permet d'avoir une connaissance plus large de l'enfant ;
- on estime aussi que ce bilan doit faire apparaître à la fois les résultats scolaires, les appréciations sur le comportement de l'élève, les qualités et principalement les défauts de l'élève ;
- il est bien, mais il ne remplace pas les notes ;
- il est difficile à établir et à interpréter ;
- il est utilisable, mais avec des classes à effectifs réduits ;
- il est bon pour le professeur, mais difficile à comprendre pour les parents ;
- il lui faut 10 lignes pour dire : des aptitudes littéraires, peu doué en maths ;
- il n'est pas assez précis ;
- il n'analyse pas le comportement psycho-moteur ;
- pour quoi faire ?
- un tel bilan peut contenir les mêmes erreurs que la notation.

4. POURQUOI DES NOTES ?

Quel rôle précis assignez-vous à la notation ?

Est-ce un élément essentiel de votre attitude pédagogique ?

Les réponses sur le rôle de la note varient beaucoup.

Voici quelques-unes des justifications invoquées par les professeurs pour le recours à la note :

- elle situe l'élève par rapport à un niveau pour répondre à une attente de l'élève et de ses parents ;
- elle constitue des points de comparaisons (multiplication des observations) ;
- elle est une récompense pour le travail fourni : « tout travail mérite salaire » ;
- elle permet d'apprécier certaines qualités, certains progrès ;
- elle constitue une émulation indispensable, surtout dans les mauvaises classes ;
- elle est un encouragement pour l'élève qui progresse ;
- elle permet de limiter les inégalités sociales, le « piston », la subjectivité du maître ;
- elle est un condensé facile à retenir ;
- elle constitue une sélection ;
- elle permet d'établir une compétition indispensable car c'est un élément essentiel dans une société de compétition et de progrès ;
- elle est une sanction indispensable : « On ne mène les hommes qu'avec des hochets » (Napoléon) ;
- elle doit avant tout indiquer à l'élève ce qui lui manque pour avoir assimilé certaines connaissances, afin de vaincre certaines difficultés. Par conséquent, elle doit amener certaines corrections. La correction, en un sens, est donc plus importante que le devoir ;
- plus que la note, c'est le contenu du devoir, la manière de faire, les qualités mises en évidence qui m'intéressent ;
- le professeur doit avant tout aider les élèves à s'exprimer et à développer leurs aptitudes ; la note n'est que secondaire ;

— la notation devrait être considérée par les professeurs, et surtout par les élèves, comme certains points de repère approximatifs concernant l'acquisition des moyens d'expression ;

— la note peut faire penser à l'élève qu'il a rempli son contrat en cas de bonne note, qu'il n'est bon à rien, que le professeur le juge mal, qu'il travaille pour une note.

En ce qui concerne l'attitude pédagogique, les appréciations diffèrent également beaucoup :

— la note importe peu, le travail, le comportement, l'évolution de l'élève comptent avant tout (18 réponses) ;

— la note est un élément indispensable pour se faire une opinion sur les élèves moyens (1 réponse) ;

— la note est un élément encombrant (1 réponse) ;

— il faut préférer l'appréciation à la note (8 réponses), une note sans appréciation ne sert à rien ;

— la note est vraiment importante (6 réponses) ;

— la note est une nécessité administrative, elle permettra l'insertion dans la vie active (1 réponse).

Remarque :

Une fois encore, l'on peut constater de très grandes divergences d'opinion. L'on peut se demander si la valeur (sociale, morale, technique, etc.) attribuée à ces notes ne correspond pas à des habitudes d'adultes intégrés dans un système. Les enfants jugent-ils de la même manière, avant leur propre intégration ? Devons-nous les habituer à réagir uniquement aux « hochets » ?

5. AVEC LES ÉLÈVES ?

Pensez-vous qu'il soit possible — et souhaitable — de faire participer les élèves à l'appréciation de leur travail ? Sous quelles formes ?

Les réponses franchement négatives sont très peu nombreuses : « C'est à l'enseignant de jauger et juger, et à lui seul. Il vaudrait mieux d'abord permettre aux professeurs d'apprécier correctement le travail des élèves. L'élève a besoin d'un autre jugement que le sien, pour évaluer son travail. »

Près de la moitié des collègues donnent un avis du type « oui... mais » (manque de temps, effectifs chargés, nécessité de modifier le système, et en particulier les rapports enseignants-enseignés).

Plusieurs collègues, cependant, font part, non seulement de leur totale approbation, mais aussi de leurs premières expériences en la matière. Nous en citons deux :

« Dans le cadre d'une auto-organisation du travail, d'un climat de coopération entre les élèves, j'essaie sans cesse de combiner deux modes de contrôle continu des acquisitions : auto-contrôle (d'après le programme de travail établi en fonction d'un thème déterminé) et auto-notation ; notation collective issue d'une discussion entre tous les élèves et le professeur et au cours de laquelle chacun essaie d'expliquer, de justifier par des mots, des phrases sur les progrès constatés et le niveau atteint, par rapport aux camarades et par rapport à un barème.

» Ainsi se réalise un équilibre permettant de dédramatiser la note-sanction, tout en permettant de faire jouer un rôle de stimulant à certains contrôles qui se placent « naturellement » dans la succession des séances de travail. Au fil des années, mon attitude à ce sujet a évolué en même temps que mon attitude pédagogique générale. Il y a quelques années, je notais d'une façon autoritaire dramatisant le résultat, insistant sur le classement. Maintenant je n'ai nullement l'impression d'abdiquer mon rôle de professeur connaissant ce que

les élèves ne savent pas. J'ai conscience de continuer à remplir mon rôle de professeur, à mieux le remplir même. Mais ce n'est pas plus reposant !

» Dans le cadre de ce climat d'échanges entre les élèves et moi, la note ne m'intéresse plus et n'intéresse plus guère les élèves ; par contre le niveau atteint, le progrès réalisé sont les éléments discutés et appréciés. »

« Alors que le contrôle traditionnel arrête l'acquisition du savoir pour le vérifier, ici au contraire le contrôle continue l'acquisition du savoir. J'ai fait constituer, par élève, une feuille individuelle de conseils, établie au fil de l'année, après chaque correction de devoir (ex. : trop de répétitions, ponctuation insuffisante...). Cet entraînement très efficace, en équipes de deux ou quatre élèves, fait faire des progrès à celui qui est corrigé comme à celui qui aide l'autre (effort de lucidité entraîné au jugement). »

Remarque :

Le professeur et l'ensemble des élèves ne peuvent-ils faire équipe ? N'est-il pas souhaitable que, progressivement, l'enfant apprenne à se jauger soi-même, à apprécier son travail — ou son manque de travail ? N'est-ce pas utile dans l'existence ?

Tiré de « Education ».

Cherchons

INSTITUTEUR ou PROFESSEUR

protestant pour enseigner trois ans dans un collège de Nouvelle-Calédonie.

Pour tout renseignement, écrire à l'Alliance scolaire, BP 277, **Nouméa**, Nouvelle-Calédonie.

30 années d'expériences = prestige de l'organisation de bureau !

DUPLICATEURS A ALCOOL

6 modèles dès Fr. 385.—, dont le fameux CITO MASTER 115 scolaire. Dans la série 330 — 3 nouveaux modèles — plus aucun feutre ! Electrique, manuel.

DUPLICATEURS A ENCRE ET STENCILS

dès Fr. 430.—.

MACHINES A ADRESSER

automatique et manuelle, système à plaquettes — le plus sûr — dès Fr. 530.—.

PHOTOCOPIES

à sec pour reproductions hectothermiques, transparents pour rétroprojecteurs.

COUPE-PAPIER, RÉTROPROJECTEURS

et tous accessoires en qualités et conditions fort appréciables.

Pierre EMERY

1066 **EPALINGES/Lausanne**

☎ (021) 32 64 02

Dépôt - Ventes - Echanges - Rachats d'occasions.

C
I
T
O

LES LIVRES

Sous le toit du Poète

Poèmes pour la jeunesse choisis par Henri Devain et Maurice Nicoulin, Ed. Delta S.A., 1814 La Tour-de-Peilz.

Dans le Bulletin bibliographique de juin 1968, nous avons consacré une notice à l'ouvrage de nos deux collègues. Ils le rééditent aujourd'hui sous la forme de fiches numérotées incluses dans un étui. C'est là une manière pratique qui facilitera l'emploi de cette publication dans les classes.

Peu de changements par rapport à la première anthologie : quelques suppressions dont les « Curiosités » et les fragments appelés « Miettes » dans la première édition, le remplacement, rare, de quelques morceaux par d'autres, c'est tout. Avec raison, les auteurs ont maintenu leur classement thématique que je transcris en le résumant : Jardin du Poète, moments et saisons, plantes et éléments, vie des bêtes, fables, âges de la vie, la maison, le pays, le travail, les voyages, les aspirations de l'âme, la paix, Noël.

Le choix est excellent de ces trois cents poèmes prélevés chez les meilleurs auteurs belges et français, anciens et contemporains. Ceux de chez nous y ont trouvé une place non négligeable.

Cette réédition constitue un plaisant instrument de travail que les maîtres apprécieront, et aussi un cadeau de Noël tout indiqué pour les jeunes sensibles à cette poésie dont le monde a plus que jamais besoin.

A. Chevalley.

Du Blanc au Rouge, du Rouge au Noir

Poèmes de René Naville, Ed. Perret-Gentil, Genève 1971, Fr. 17,50.

La notice de l'éditeur et la préface de M. Emile Duperrex nous apprennent que M. René Naville fut correspondant de presse, puis diplomate. Comme tel, il connut l'Amérique (Chili et Venezuela), la Chine et l'Indonésie, sans parler de notre continent et du Portugal en particulier. C'est dire que les visions colorées ne lui ont pas manqué, d'où peut-être son titre « Du blanc au rouge, du rouge au noir », étant bien compris que ces couleurs sont aussi celles de l'âme...

Du point de vue formel, ce qui m'a frappé dès l'abord, c'est, dans un même poème, l'inégalité des vers qui les rend un peu boiteux. Non qu'une telle inégalité me surprenne en elle-même — on la rencontre depuis longtemps ailleurs — mais ici, elle ne me paraît pas assez maîtrisée. Cela dit, ces poèmes font montre d'imagination et d'images nombreuses. On dirait que ces dernières se pressent surabondantes dans l'esprit de l'auteur qui, à mon gré, ne prend pas une peine suffisante à les trier et à les traduire.

Pourtant cet ouvrage révèle une sensibilité parfois à fleur de peau, mais qui gagnerait à mieux s'articuler (« Et le vieux pêcheur me dit » ou bien « Palabras »). Et aussi une vraie pitié d'autrui (« Un nègre, la Marie Flore prostituée, la jeune femme dont la tête fut réduite par les Jivaros, le condamné »), pitié exprimée en des pièces rudes qui la dissimulent. Le poète dit encore ses regrets « Tous les mots... », sa nostalgie de l'enfance d'autrefois et d'un ailleurs plus pur.

La fantaisie n'est nullement absente : (« Jeux de cartes » ou bien ce personnage paru dans un long poème et qui a nom « Le Rêve »). Non plus que l'humour, parfois léger (le

pélican qui « a oublié sur la plage son pince-nez et son faux col » !), parfois grinçant (« Diplomatie »).

Il suffit d'un arbre fleuri pour ranimer le souvenir d'une femme. Ainsi interviennent dans cette œuvre les plantes, les animaux, les îles et les êtres humains pour transcrire les multiples sentiments d'un poète qui a beaucoup retenu.

A. Chevalley.

Le moi idéal de l'adolescent

Cet ouvrage présente les résultats d'une enquête réalisée auprès de 32 000 adolescents de 10 à 17 ans, de France, d'Allemagne, d'Espagne, du Portugal, d'Italie, de Belgique et de Hollande. L'extrait que nous présentons est tiré de la section VIII « Quelques réflexions sur l'analyse qualitative des réponses des adolescents ».

M. B.

Les jeunes d'aujourd'hui ont un idéal

Thomae (1965) a dressé une liste impressionnante d'auteurs allemands, surtout de l'immédiat après-guerre, qui prétendaient que la jeunesse de leur temps était sans idéal, ou que celui-ci consistait tout au plus à s'adapter à la civilisation de bien-être et de consommation.

Dans les affirmations de ces auteurs, on peut tout d'abord relever une confusion entre plusieurs sens du mot « idéal ». Selon le Robert (1966, V. 3, 573), ce mot comporte quatre significations majeures :

1. « conception que l'artiste a dans l'esprit, idée de l'œuvre à réaliser » ;
2. « ce qu'on se représente ou se propose comme type parfait ou modèle pratique, esthétique ou intellectuel » ;
3. « ensemble de valeurs esthétiques, morales ou intellectuelles par opposition aux intérêts de la vie matérielle » ;
4. « ce qui, dans quelque ordre que ce soit, donnerait une parfaite satisfaction aux aspirations du cœur ou de l'esprit ».

En psychologie, le sens du mot « idéal » ou du « moi idéal » s'apparente à la première signification du Robert. Il désigne essentiellement un *projet de vie*, qu'il soit centré sur des valeurs spirituelles ou sur des valeurs matérielles. En parlant de moi idéal, on entend simplement se référer aux comportements d'insatisfaction de la situation présente et aux comportements d'anticipation qui ont comme but de l'améliorer (soit en se mettant au service des autres, soit en recherchant son propre plaisir, etc.).

Dans ce sens, il est bien évident que tout homme a un idéal. Il y a peut-être des cas pathologiques, des personnes dépourvues du moindre désir de poursuivre un but, de s'améliorer. Mais ces cas doivent être bien rares, comme il ressort de nombreuses recherches effectuées sur le moi idéal de personnalités pathologiques.

C'est sans doute parce qu'ils n'ont pas soigneusement distingué les différents sens du mot « idéal » que certains auteurs parmi lesquels on trouve même des psychologues, ont affirmé que les jeunes en étaient dépourvus.

Dans une recherche récente, publiée en 1963, un psychologue proposait un questionnaire dont la première question était ainsi rédigée : « Existe-t-il pour toi un modèle exemplaire ou un type idéal ? » Il est peu probable que les adoles-

cents connaissent la signification psychologique du terme « type idéal ». Et comme, d'autre part, ce mot évoque parfois des réactions négatives, soit parce que d'aucuns en font le synonyme d'« irréel » ou d'« utopique » soit parce que la propagande de certains régimes autoritaires en a abusé dans le but s'asservir les jeunes, il n'est pas étonnant que 68 % des participants à l'enquête aient répondu négativement à la question posée.

Que déduire de ces résultats ? Simplement qu'il faut éviter le mot « idéal », à moins de l'expliquer très soigneusement, dans les enquêtes sur le moi idéal. Mais il serait inexact d'affirmer que 68 % des jeunes d'aujourd'hui sont sans idéal simplement parce qu'ils refusent le terme lui-même et non la réalité qu'il exprime.

Les affirmations sur le manque d'idéal des jeunes sont d'ailleurs démenties par toutes les recherches bien conduites sur ce thème. Non seulement ces enquêtes révèlent que tous les jeunes ont un projet de vie, mais aussi que de tels projets ne sont pas, dans l'ensemble, dominés par l'égoïsme ou par des valeurs simplement matérielles.

Ces affirmations sur le manque d'idéal des jeunes mériteraient d'ailleurs, à elles seules, une étude approfondie. Elles sont à ce point éloignées du réel qu'il est évident que des réactions émotives les dominent. Dans le meilleur des cas, elles se fondent sans doute sur l'expérience limitée de certains groupes de jeunes (beatniks, etc.) qui ne représentent pas, tant s'en faut, toute la jeunesse.

Il est vrai que la presse à sensation est plus attirée par les extravagances de certaines minorités et ne remarque pas les actes d'altruisme d'autres groupes de jeunes. Les assertions sur le manque d'idéal des jeunes ne sont donc souvent que le reflet de préjugés. Il n'est pas rare qu'elles traduisent un désarroi profond devant l'évolution rapide du monde contemporain.

Ce qui étonne, c'est qu'on retrouve des expressions semblables sous la plume d'éducateurs. Lorsqu'on lit leurs descriptions et qu'on les compare aux recherches positives, on se demande si les jeunes dont ils parlent ne sont pas simplement le miroir que leur renvoie leur propre image. L'opinion de certains adultes semble dériver, en effet, des réactions provoquées chez les jeunes par la façon despotique, bornée ou paternaliste, avec laquelle ils les traitent. Des psychanalystes comme Friedenberg (1959) ou Pearson (1958) ont analysé avec finesse les causes profondes des peurs et de l'hostilité, souvent inconscientes, de nombre d'adultes envers les jeunes.

Les résultats de notre enquête, comme celle des recherches précédentes d'ailleurs, vont à l'encontre de ces jugements pessimistes sur la jeunesse. Tout en admettant qu'un nombre non négligeable de projets de vie peuvent être dominés par la recherche du plaisir, le désir de la puissance ou l'attrait du confort, il faut reconnaître que, dans l'ensemble, le positif dépasse largement le négatif.

Faut-il rappeler que les personnages à la vie facile, comme les vedettes, ne sont choisis que par 16 % de l'ensemble des garçons et des filles qui ont participé à l'enquête et que la fréquence de ces choix diminue rapidement après la puberté ? Moins de 13 % des jeunes mentionnent le succès et la gloire, moins de 5 % la richesse, moins de 2 % les « valeurs » nationalistes, 0,7 % le plaisir tandis qu'un tiers environ des garçons et des filles citent les qualités comme l'altruisme, le sens du devoir, la sensibilité et la vitalité. Les idéaux dominants de la jeunesse européenne tels que nous les révèle notre enquête, pourraient sans doute se résumer ainsi : « Vivre avec les autres et pour les autres. »

Un volume, au format 17 × 24, N° 6 de la collection « Dossier de psychologie et de sciences humaines », Charles Dessart, éditeur. Auteur : Gérard Lutte.

Un roman...

FUGUE, par Madeleine Secretan, Ed. Enebé (coll. de la Petite Source), 1806 St-Légier s/Vevey, 1971, 176 p., broché Fr. 6.—, relié Fr. 9.—.

Luc et Mark sont deux étudiants londoniens. Le premier appartient à un milieu « bien », mais trop roide à son gré ; le second à une famille où règne la mésentente. Mais c'est Luc qui est le héros de la « Fugue ». Il projette de se rendre à Katmandou via Paris. Parvenu dans la capitale française, il fréquente quelques jeunes dépravés, garçons et filles, dont il est souvent la victime. Se présente alors Marina qui avait servi de prétexte auprès des siens lors de son départ. C'est une chic gosse ; elle conduit Luc chez des amis qui l'hébergeront. Dans cette nouvelle famille, le mari est Christian, lui-même ancien blouson noir ayant une fois envisagé le voyage à Katmandou. Mais il a pris le chemin de la sagesse ; aujourd'hui, c'est un croyant. Il transmet sa foi au jeune fugueur qui se pose dès lors la question : partira, partira pas ? Il restera, Marina étant pour beaucoup dans ce revirement.

Le récit est bien mené. Les diverses fréquentations de Luc, — un brin naïf ! — sont décrites avec adresse, les sentiments aussi. Pourtant, à mi-chemin, je suis gêné par quelque chose de très personnel : les conversions brusques me hérissent. Et c'est à partir de là que le ton devient trop moralisant à mon gré. Mais le lecteur ne s'embarrassera pas d'une telle considération. Il goûtera ce roman dont le sujet est incontestablement actuel.

Pour adolescents et adultes.

Alexis Chevalley.

...et une nouvelle

A LOUER MEUBLÉ, de Francine Gehri, Ed. La Maison Rhodanienne de Poésie, Lyon 1971, 30 p., Fr. 5.—.

Ce récit a obtenu le Prix de la Nouvelle 1970 de la Section suisse de la Société des poètes et artistes de France. On peut l'obtenir en s'adressant à l'auteur, 1822 Chernex s/Montreux.

C'est une histoire excellemment conduite et dans un très bon style. L'atmosphère est prenante de bout en bout. Les personnages sont vus avec lucidité en même temps qu'avec une sensibilité délicate. La notation des détails est remarquable.

Pendant la guerre, dans une ville allemande, une jeune femme cherche un emploi qu'elle finit par trouver. D'abord démunie, elle loue une chambre assez misérable qu'elle arrange de son mieux. Les hôtes sont le coiffeur Huber et sa femme, un vieux couple à l'amour fidèle et touchant. Frau Huber, sentimentale, élève un lapin dont elle prend grand soin. La locataire-narratrice connaît peu de monde, mais ces quelques personnes sont regardées avec beaucoup d'humanité.

Puis les restrictions s'accroissent et une décision du service d'hygiène vient tout précipiter. Nous n'en dirons pas davantage, sinon que ce premier essai est une incontestable réussite.

Alexis Chevalley.

CAFÉ ROMAND ~~~~~ St-François

Les bons crus au tonneau
Mets de brasserie

L. Péclat

DIVERS

Robert, Robert et Robert

Contrairement aux Dupont, Dupond et Dupong, les Robert s'écrivent tous avec un « t » final.

Le chef des Robert, c'est le « Grand Robert », sept volumes, des centaines de milliers de mots expliqués, entre 100 000 et 200 000 citations ; le « Grand Robert » est un dictionnaire idéal, un outil incomparable.

Aussi, le « père » des Robert, tiens ! il s'appelle aussi Robert : Paul Robert, a-t-il pensé à réduire les sept volumes du « Grand Robert » en un seul qui, placé sur la table de travail, est disponible à tout moment. Le principe de composition est inchangé : à la fois descriptif, historique et analogique, il permet un maniement correct de la langue française d'autant plus que toutes les fois que cela s'impose, le « Petit Robert » indique les règles nécessaires à la solution des problèmes de la grammaire.

Mais il était tentant de réduire encore une fois le contenu du Robert afin de fournir aux débutants, aux élèves, aux étrangers, un dictionnaire plus facile à manier ; ainsi est né le « Micro Robert ». Réduit à 30 000 mots, débarrassé de tous les mots rares, ce nouveau dictionnaire servira à merveille tous ceux qui n'ont pas à manier une grande masse de mots. Pour ces utilisateurs, l'histoire des mots ou les exemples littéraires n'ont pas de raison d'être et, partant, ont été supprimés.

M. Paul Robert a voulu donner au public francophone, et aux étrangers devant se servir de la langue française, un dictionnaire efficace, moderne et conforme au large spectre des mots de notre époque. N'est-ce pas une tâche sur-humaine ? Eh bien non, M. Paul Robert a réussi à le faire.

La semaine de cinq jours en Bavière

L'introduction de la semaine de cinq jours se heurte encore pour le moment à de sérieuses difficultés. Dans de nombreux établissements, le manque de salles et de professeurs ne permet pas de répartir les cours du samedi sur les autres après-midi de la semaine. Toutefois, le Ministère bavarois de l'enseignement fait savoir que 400 établissements bénéficieront cette année de la semaine de cinq jours : 349 écoles primaires, 30 collèges d'enseignement secondaire et 15 lycées. Dans les autres « Länder » la semaine de cinq jours constitue une exception.

L'association des enseignants bavarois a qualifié l'introduction de la semaine de cinq jours d'« erreur profonde » se fondant sur les résultats d'un rapide sondage. D'après ceux-ci, sur 634 écoles primaires, 53 seulement se déclarent en faveur de cette introduction, alors que 571 préfèrent un deuxième samedi libre par mois ; un samedi par mois étant libre dans toutes les écoles bavaroises depuis plusieurs années déjà. La réaction dans les écoles primaires supérieures est encore plus nette : sur les 303 écoles où le sondage a été effectué, 256 sont en faveur d'un second samedi libre et 18 seulement pour l'application complète de la semaine de cinq jours. L'association des philologues bavarois s'est prononcée également contre l'innovation, au nom des lycées particulièrement touchés par le manque de professeurs.

Par contre, les sondages réalisés dans la capitale du Land par l'office scolaire municipal ont donné des résultats absolument opposés. Les conseils de parents d'élèves et les associations de professeurs se sont déclarés à plus de 90 % en faveur du nouveau système et les représentants des élèves ont fait de même, à la quasi-unanimité. Ceci montre bien qu'on ne peut guère avoir confiance dans les résultats de tels sondages.

Aidez-moi à vous intéresser !

Voici bientôt quatre mois que le soussigné partage, avec François Bourquin, la responsabilité de la rédaction de l'« Educateur et Bulletin corporatif ». Alors que François Bourquin est chargé de vous tenir au courant de toutes les questions corporatives qui se posent à une association telle que la SPR, je dois, quant à moi, essayer d'alimenter votre réflexion pédagogique.

Or permettez-moi de vous dire, collègues lecteurs, que j'éprouve souvent un sentiment d'inquiétude en préparant, quinzaine après quinzaine, mes envois de manuscrits à l'imprimerie Corbaz ! Ces textes seront-ils lus, seront-ils appréciés, sont-ils utiles, notre journal pédagogique a-t-il un sens ?

De temps à autres j'obtiens une réaction, particulièrement lors de rencontres entre collègues. Mais les remarques qui me sont faites sont le loin trop rares pour me permettre de savoir si l'« Educateur », dans sa conception actuelle donne satisfaction, dans l'ensemble, à ses lecteurs.

Jean-Claude Badoux.

C'est la raison pour laquelle je vous demande instamment de détacher la page suivante, de prendre un crayon et de répondre au questionnaire. (Faites-le immédiatement car si vous renvoyez, vous ne le ferez pas !)

Les 5 minutes que vous allez consacrer à ce travail me permettront de déterminer :

- s'il vaut la peine de continuer cette tâche,
- quel est l'indice de lecture des différentes rubriques,
- quelles rénovations doivent être envisagées afin de rendre ce journal, votre journal, toujours mieux adapté à vos exigences.

Les jugements que vous allez porter concernant, aujourd'hui, les numéros pédagogiques de l'« Educateur » exclusivement.

QUESTIONNAIRE à retourner à Jean-Claude Badoux,

En Collonges, 1093 La Conversion.

Veuillez remplir les cases de cette page au moyen du code suivant :

- R** rubrique que je lis régulièrement
- O** rubrique que je lis occasionnellement
- J** rubrique que je ne lis jamais

1. Je lis l'«**Editorial**»
Remarque :
2. Je lis la rubrique «**Documents**»
Remarque :
3. Je lis la rubrique «**Opinions**»
Remarque :
4. Je lis «**La page des maîtresses enfantines**»
Remarque :
5. Je lis «**La lecture du mois**»
Remarque :
6. Je lis la rubrique «**Réforme scolaire**»
Remarque :
7. Je lis la rubrique «**Moyens audio-visuels**»
Remarque :
8. Je lis la rubrique «**Les livres**»
Remarque :
9. Je lis la rubrique «**Divers**»
Remarque :
10. Remarques générales : (contenu, présentation, caractères typographiques, etc.)
.....

Nom et prénom (facultatif) : _____

Canton : _____

Lieu d'enseignement : _____

classe enfantine *	
classe primaire	année
classe supérieure	année
classe à option	année
classe ménagère	année
classe de développement	année
classe secondaire	année
.....	année

Nombre d'années d'enseignement : _____

Type d'enseignement : _____

* (souligner ce qui convient)

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE DES RETRAITES POPULAIRES



Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Assure à tout âge
et aux meilleures conditions.

Educateurs !

Inculquez aux jeunes qui vous sont confiés les principes de l'économie et de la prévoyance en leur conseillant la création d'une rente pour leurs vieux jours.

Renseignez-vous sur les nombreuses possibilités qui vous sont offertes en vue de parfaire votre future pension de retraite.

La Caisse assure dès la naissance à titre facultatif et aux mêmes conditions que les assurés obligatoires les enfants de l'âge préscolaire.

LA CAISSE CANTONALE VAUDOISE D'ASSURANCE INFANTILE EN CAS DE MALADIE

Subventionnée, contrôlée et garantie par l'Etat

Elle assure également facultativement les adolescents de l'âge post-scolaire jusqu'à l'âge de 20 ans au maximum et qui n'exercent pas d'activité professionnelle rémunérée.

En cas d'hospitalisation dans clinique privée, l'**assurance complémentaire** viendra parfaire heureusement les prestations statutaires.

Encouragez les parents de vos élèves à profiter des bienfaits de l'institution officielle du canton.

Siège : rue Caroline 11, Lausanne

Pour s'occuper d'un foyer de jeunes apprentis,

un couple d'éducateurs

est demandé par la Fondation des foyers « Feux Verts » à Genève.

Des **éducateurs spécialisés** seraient les bienvenus, mais un couple « solide » possédant une bonne formation générale, et surtout des qualités humaines certaines, pourrait aussi occuper ce poste et, par la suite, acquérir une formation psycho-pédagogique de type : **Formation en cours d'emploi.**

Conditions de travail fixées par une convention collective ; caisse de retraite, logement à disposition.

Si vous ne craignez pas d'assumer des responsabilités dans le « secteur humain », prenez le risque d'étudier avec nous les possibilités d'une reconversion professionnelle.

Offres avec curriculum vitae détaillé à :
Foyers « Feux Verts », case postale 17,
1214 Vernier.

Ecole suisse de Gênes

Pour notre école (école primaire et secondaire, cours supérieurs), nous cherchons un

directeur

Exigences : nationalité suisse, diplôme secondaire d'orientation linguistique ou mathématique et scientifique, expérience de l'enseignement, bonnes connaissances des langues italienne et allemande, intérêt et aptitudes aux fonctions de direction.

Nous offrons : salaire approprié et logement.

Entrée en fonctions : le plus tôt possible.

Pour plus de renseignements concernant l'Ecole suisse de Gênes, s'adresser par écrit au secrétariat du comité d'aide aux Ecoles suisses à l'étranger, Alpenstrasse 26, 3000 Berne.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitae, des copies de certificats, d'une photographie et d'une liste de références, doivent être adressées à M. le Dr H. Roth, directeur de l'Ecole des maîtres secondaires, 9004 Saint-Gall.

La qualité de la vie : véritable objectif du développement

Le texte qui suit constitue l'un des passages essentiels d'une déclaration faite le 8 juillet, à Genève, par le Directeur général de l'Unesco au Conseil économique et social des Nations Unies.

A travers le monde, pour tous les peuples et dans tous les régimes, encore qu'à des degrés inégaux et sous des formes diverses, la notion même du développement et, par là, ses objectifs sont en voie d'évolution rapide et profonde. Je résumerai cette évolution en disant que, si la croissance économique est toujours reconnue, à bon droit, comme une condition nécessaire du développement, elle n'est plus considérée comme suffisante : ce qui compte de plus en plus dans les aspirations des hommes et l'appréciation des citoyens, c'est la **qualité de la vie** que cette croissance requiert ou permet.

Croissance pour quoi faire ? Cette question, il faut être reconnaissant à la jeunesse d'en avoir, sinon éclairé les termes, du moins dramatisé l'urgence.

Le facteur humain

Lors de l'élaboration de la stratégie de la deuxième Décennie du développement, on s'est accordé sur la nécessité de réserver, dans cette stratégie, une place plus grande qu'on ne l'avait fait au cours de la première Décennie au « facteur humain », et à ce propos on a dit et redit que l'homme est l'agent et la fin du développement.

Je me demande aujourd'hui si l'on est allé assez loin. L'homme agent du développement ? Sur ce point, oui, des progrès considérables ont été réalisés dans la pensée et dans l'action, et cela se voit en particulier à l'importance croissante reconnue à l'éducation et à la science dans les plans nationaux et les programmes internationaux. Mais l'homme fin du développement ? Avons-nous sérieusement songé à ce que cela signifiait vraiment ? Sur le plan national comme sur le plan international, n'a-t-on pas trop laissé les techniciens décider de la teneur de cette finalité ? Alors que si l'expression « l'homme fin du développement » a un sens, c'est l'homme lui-même, c'est-à-dire la personne, qui doit décider de son vouloir ou de ses rêves.

Et voici peut-être là un premier point où il conviendrait, sinon de réviser les objectifs de nos stratégies en leur formulation abstraite, du moins de repenser les méthodes et les processus qui servent dans les Etats à traduire ces objectifs en termes concrets dans la diversité de la condition des hommes. Assurément une participation plus démocratique à la planification se recommande, et pour les responsables un sens plus direct de l'humain.

Les limites de la croissance

Autre réflexion. Il se trouve qu'au moment où la finalité de la croissance, c'est-à-dire sa raison d'être, est en question, et ce, là même où ses avantages sont les plus manifestes, sa capacité de prolongement, c'est-à-dire sa durée, est sérieusement mise en doute. De plus en plus nombreux, en effet, sont les savants qui, en présence du gaspillage effréné des ressources et de la rupture souvent irréparable des équilibres de la nature dont la civilisation industrielle donne l'affligeant spectacle, doutent que la croissance puisse se poursuivre très longtemps encore dans les mêmes conditions. Certains modèles de simulation mathématiques, établis sur la base de la projection des données actuelles de l'expansion démographique et de l'augmentation de la production et de

la consommation, évaluent à moins de cent ans le temps qui nous sépare du moment où la croissance aura atteint les limites des possibilités de l'éco-système de la biosphère et, par suite, aboutira à une impasse d'où l'espèce humaine ne pourra sortir que par une brutale régression.

Quoi qu'il en soit de ces spéculations futurologiques, la préparation de la Conférence de Stockholm des Nations Unies, à laquelle l'Unesco apporte, dans les domaines scientifique, éducatif et culturel, une contribution active, indique d'ores et déjà sur certains points précis les limites de la capacité d'expansion de nos sociétés industrielles et les dangers immédiats d'une croissance non contrôlée.

De tels avertissements sont très salutaires s'ils sont entendus (et utilisés sur le plan où se situe la synthèse des données d'où ils procèdent, à savoir celui de la condition générale de l'espèce sur la planète). Par là, ils peuvent concourir puissamment à faire accéder enfin les gouvernements des Etats souverains à une vision globale des problèmes de l'humanité considérés dans l'ensemble et à s'imposer librement une discipline collective pour l'application des solutions rationnelles que ces problèmes appellent d'un point de vue universel. La Conférence de Stockholm constituera à cet égard un test de la plus grande importance.

Par contre, il serait néfaste au plus haut point et proprement inacceptable que cette théorie du blocage à terme de la croissance **globale** encourage des attitudes malthusiennes de la part des pays développés à l'égard du problème du sous-développement, qui affecte les deux tiers de l'humanité. Plus que jamais, au contraire, alors que s'annonce le temps du monde fini, il est urgent de penser et d'effectuer — graduellement sans doute, mais sans équivoque — une réorganisation des rapports internationaux comportant une diffusion universelle du savoir, une révision rationnelle des termes de l'échange, voire — pourquoi ne pas le dire ? — de l'utilisation des ressources.

Un problème de justice

C'est sans doute le meilleur moyen pour les pays industrialisés de ralentir et de corriger l'accélération et les excès du processus qui les conduit à plus ou moins brève échéance à l'impasse. C'est aussi le seul moyen d'éviter les dangers de l'aggravation d'une iniquité persistante. Car le problème du développement est aussi, et même d'abord — faut-il le rappeler — un problème de justice. Et par là on revient à cette notion de la qualité de la vie, dont je pense que, pour que nous soyons à l'unisson des aspirations des peuples et singulièrement des jeunes générations, nous devons de plus en plus tenir compte dans l'établissement et l'évaluation des stratégies et des politiques du développement. Car ce qui fait la qualité suprême de la vie c'est que le bonheur, la puissance et la gloire ne s'achètent pas aux dépens de la paix, de la prospérité et de la dignité d'autrui.

Ainsi, les problèmes de la deuxième Décennie du développement se présentent dans une optique sensiblement différente de celle qui a caractérisé la première Décennie. De plus en plus le développement signifie changement et les préoccupations de croissance, qui pour beaucoup de pays demeurent un impératif, se doublent d'une interrogation anxieuse sur les finalités de cette croissance et d'un souci grandissant de la qualité de la vie. A l'horizon se profilent les rêves d'une civilisation post-industrielle. Comme, dans le même temps, le paysage politique est en train de se modifier sur des terrains essentiels, on ne peut se défendre de l'impression que les portes de l'Histoire tournent en ce moment sur les gonds pour s'ouvrir à des destins nouveaux.

René Maheu.

Permanence et actualité de Younous Emre

PERMANENCE ET ACTUALITÉS DE YOUNOUS EMRE
par Guzine Dino¹

L'œuvre de Younous Emre, poète-derviche du XIII^e siècle, est à peine connue au-delà des frontières de la Turquie. Et c'est grand dommage, car son actualité grandit tant en Turquie que dans le reste du monde. Par une démarche qui n'est pas étrangère à notre époque, le poète médiéval remet constamment en question les problèmes fondamentaux de la vie et de la mort, de l'espoir et du désespoir, de la foi et de la négation.

Le XIII^e siècle fut en Asie Mineure une période de grands bouleversements, marquée par l'effondrement de l'empire seldjoucide d'Anatolie sous les coups de boutoir des cavaliers mongols.

Maîtres depuis des siècles des caravansérails jalonnant la route de la soie des confins de la Chine aux rives de la Méditerranée, les Seldjoucides étaient venus, eux aussi, des steppes de l'Asie par la voie royale de la Transoxiane. Ils avaient pris racine sur cette terre où tant de civilisations avaient laissé leurs traces, y créant une remarquable architecture dont l'art roman est, semble-t-il, proche parent. Konya, leur capitale, était une ville florissante, renommée dans tout le Moyen-Orient comme centre des arts et de la pensée.

Un certain équilibre des forces s'était établi entre les Seldjoucides et Byzance, qui tenait toujours la partie occidentale de l'Asie Mineure. Mais le raz de marée des Mongols (que Younous Emre, comme les Russes, appelle « Tatars »), avait bouleversé le pouvoir fortement centralisé des Seldjoucides, vassalisant et atomisant celui-ci.

Younous Emre a vécu entre le milieu du XIII^e siècle et les années 1320, dans l'Anatolie centrale, au confluent des rivières Sakarya et Porsuk, non loin de la Gordium antique. Dans ces immenses espaces à la population clairsemée, l'élément turc s'était infiltré petit à petit parmi la paysannerie byzantine. Au cours des siècles, les tribus nouvellement émigrées de la Transoxiane et du Khorassan s'étaient établies aux confins des territoires conquis par les Seldjoucides et ce furent les derviches organisés en petites confréries de caractère paysan qui formèrent les avant-postes de cette culture turque et islamique. Le surnom « Emre » semble avoir désigné un poète qui diffusait cet enseignement mystique.

¹ Mme Dino enseigne à l'Institut national des langues et civilisations orientales, Université de Paris III.

Cela vient à son heure

Les lecteurs d'« Educateur » apprendront avec plaisir que la première édition de « Corriger la trajectoire... » est épuisée.

Ma reconnaissance va aux rédacteurs successifs et à la Maison Corbaz qui ont rendu possible cette publication.

Elle va aussi aux souscripteurs, lesquels, en la lisant et en la faisant lire, en ont fait autant de « pincées de levain pour la société actuelle, assoupie dans l'abondance, dans le confort, ou agitée dans la course aux faux plaisirs ».

Les approbations nombreuses, telles que « cela vient à son heure ! », sont un encouragement à risquer une seconde édition.

Une réduction de prix est prévue pour les souscriptions multiples. L'auteur serait heureux s'il en résultait la formation de groupes d'étude, car il ne prétend pas donner des solutions miracles, mais désire susciter les recherches personnelles et en commun.

Albert Cardinaux.

A envoyer à A. Cardinaux, 1817 Brent, jusqu'au 31.3.72.

Le soussigné souscrit à ex. à Fr. 5.— (Fr. 4.50 pour 2 à 9 ex.; Fr. 4.— pour 10 et au-dessus) de « Corriger la trajectoire... vers un ordre nouveau », 2^e édition.

Nom et prénom : _____

Adresse : _____

Trois petits nuages

*Trois petits nuages
S'en venaient de Paris
Mais oui, mais oui.
Mon Dieu ! qu'ils étaient jolis.
Derrière eux, le vent riait
Allez, Allez.
Et claque, claque son fouet.
Le premier nuage
Était léger comme un duvet.
Le second petit nuage
Avait de beaux cheveux frisés
Passant trop près du soleil
Le pauvre petit dernier
S'y était brûlé le nez
Ils ne pouvaient pas s'arrêter
Pensez
Trois petits nuages
S'en allaient au Paradis.*

Le pédagogue

à Adolphe Ischer
Il erre dans les bois qui fleurent le printemps,
Et sur ses pas l'éveil touche l'enfant, l'élève
Entre nature et vie, osmose de savant,
Pour le rendre gorgé, soûlé et repu de sèves...
Au centre de l'essaim, noyé en abreuvant,
Il étanche les soifs que lui-même fait naître...
Et, lorsqu'entre deux mots, de sa pipe souvent
S'envole vers le ciel un nuageux bien-être,
On peut voir les regards des petits éblouis,
Chercher vers la lumière, au ruisseau clair des rêves,
La gerbe où mûrira leur destin sur les grèves.
En découvrant l'espoir aux visages d'autrui,
Le pédagogue encor tire au jour qui poudroie
La bouffarde vieillie où s'inscrivent ses joies !

Ph. Moser.

Trois idées pour un cadeau

**Hans Brunner
Alois Kälin**

Relié, Fr. 12.80



En une année, trois éditions françaises de ce guide reconnu comme le meilleur à l'heure actuelle (randonnée et compétition).

Hans Rohr

Relié, Fr. 32.—



Les meilleures photographies du ciel obtenues par l'astronomie moderne. Une passionnante exploration de l'univers.

**Gonzague
de Reynold**

Relié, Fr. 18.50



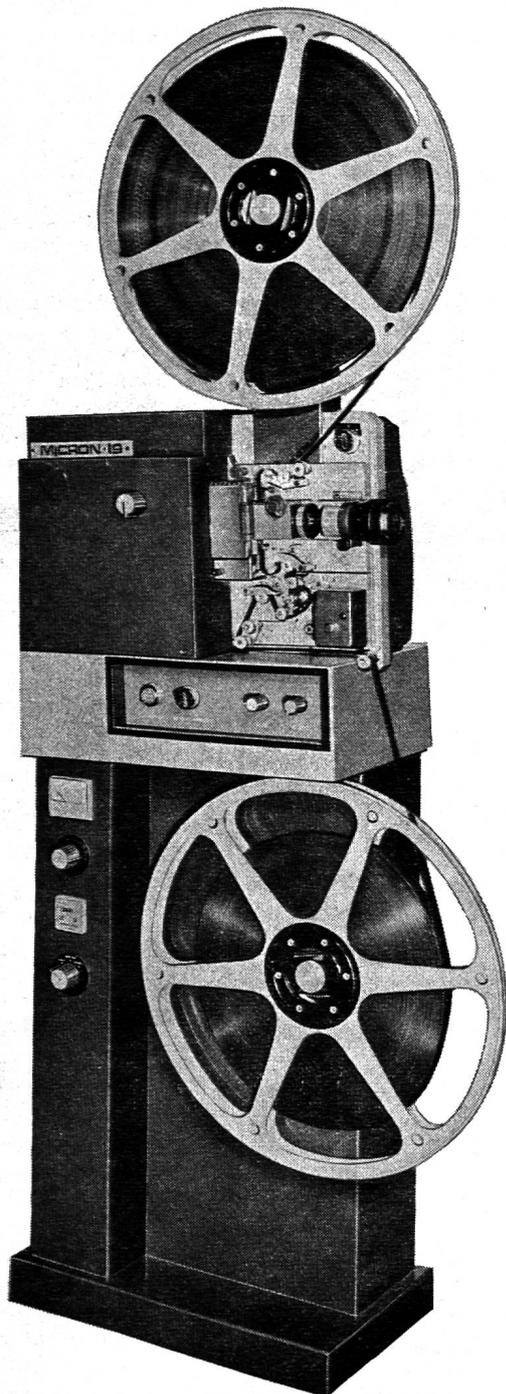
Un livre pour les jeunes Suisses de dix à quatre-vingt-dix ans, par l'un des plus brillants écrivains romands de ce siècle.

aux Editions Payot Lausanne

ciné construction s. a.

**études et réalisation
de cinémas et de
salles de spectacles**

47, chemin des Fleurettes
1007 Lausanne, tél. (021) 26 19 63



Bibliothèque
Nationale Suisse
1820 Montreux 1
3003 BERNE
J.A.

propose aux groupes scolaires équipés
d'une aula, d'un auditoire destiné à la pro-
jection didactique et récréative

le projecteur cinématographique 16 mm
de cabine

MICRON 19

de la maison italienne



filiale de la MICROTECHNICA de Turin

Ses principales caractéristiques sont :

- lampe xénon 450 ou 900 W
- redresseur incorporé
- bras pour bobines de 1500 m
(2 h 20' de projection)
- réenroulement sur le
projecteur
- amplificateur entièrement
transistorisé 20 W
- lecture du son optique et
magnétique
- objectif à focale variable
de 35 à 65 mm

bulletin

SPR

bibliographique

dédié aux parents, au personnel enseignant et à tous les comités des bibliothèques

publié par la Commission pour le choix de lectures destinées à la jeunesse et aux bibliothèques scolaires et populaires

Supplément au N° 39 de l'« Educateur », 68^e fascicule, 4^e feuille, 17 décembre 1971 SPR.

Membres de la commission :

M ^{me} J. Gauthey, institutrice, Lausanne, présidente	J. G.
M. P.-M. Farron, instituteur, Tramelan, vice-président	P.-M. F.
M ^{me} N. Mertens, institutrice, Vandœuvres (Genève)	N. M.
M. Maurice Evard, professeur, Fontainemelon	M. E.
M. A. Chevalley, Lausanne, secrétaire-caissier	A. C.

I. Ouvrages destinés aux enfants de moins de 10 ans

Aux éditions Bias, dans la série « BI-BI », Paris 1971, sont parues cinq brochures de 12 p., en format 14,5 × 19 cm., et agréablement illustrées. Cette collection est à l'usage des apprentis en lecture. Voici :

1. Oscar apprend à grimper aux arbres.

Oscar est un jeune garçon qui a peur du chien Hasso et qui se réfugie sur un arbre dont il ne sait comment descendre... Ce récit propose 60 mots simples dont 10 noms, 18 verbes et 7 adjectifs.

2. Plouf ne joue plus.

Le chien Plouf ne veut pas jouer avec Minet et cherche de nouveaux amis. Mais à leur tour, ni l'écureuil, ni les lapins, ni le hérisson, ni la truie ne consentent à collaborer. Dans sa quête, Plouf s'égare ; il est tout content de rencontrer une chouette qui le remet sur le bon chemin. Ici, 75 mots simples. On aborde aussi la forme négative.

3. Que cherche Plouf ?

Est-ce le chat, ou bien les vaches, le petit veau, le dindon, le chevreau, les cochons, les canards que cherche Plouf ? Non, c'est un petit âne, un vrai ! Étude de 50 mots avec approche de la forme interrogative.

4. Toi, Moi et les Autres.

Dialogue entre le perroquet et le chien. Peur de la petite souris poursuivie et chute de Minet dans la mare où le rattrape le chien ; conciliabule des canards, tel est l'essentiel de cette livraison où paraissent 16 noms, 22 verbes, plus les pronoms personnels.

5. Enfin, voici Nouchi et ses Amis.

Nouchi est un chat qui commet des bêtises, trouve divers compagnons, canards, poussin, autres minets, hérissons, chiens... et l'on se compte. En effet, outre une centaine de mots, sont présents les cinq premiers chiffres.

Dès 5 ans.

A. C.

De l'OSL, Zurich, 1971, nous avons reçu 5 brochures. 13,5 × 21 cm. Fr. 0,80.

Une Fête qui aurait pu mal finir, par Isabelle Jaccard. 24 pages. Illustration et couverture de Ruth Guinard.

En pleine fête des gentils animaux du bois survient un

renard menaçant. Les bêtes apeurées s'enfuient, tandis que l'écureuil éloigne sire Goupil, sauvant ainsi une jolie bêtise.

A colorier, 6 ans.

Les Sabots de Frise-Moustache, par Jacqueline Held. 24 pages. Couverture et illustrations de Ruth Guinard.

Frise-Moustache est un souriceau qui ressent une très forte envie de sabots, car en trotinant elle a froid aux pieds. Deux chiens, une pie, une araignée et un escargot lui en procurent, mais quels ?

A colorier, 6 ans.

Bozo l'Hippopotame, par Laure de Kervilly. 24 pages. Couverture et illustrations de Freddy Huguenin.

Tel Narcisse, mais moins vaniteux, Bozo l'hippopotame se voit dans une mare et ne se trouve pas beau. Sur ce point délicat, il consulte le rhinocéros, l'éléphant, le zèbre, le singe et la tortue qui tous émettent un avis défavorable. Mais Bozo fait un rêve où il se voit paré de tous les attributs qu'il croit lui manquer : corne, grandes oreilles et trompe, rayures, longue queue et carapace. Il retourne se mirer et se juge encore beaucoup plus laid. Mais c'était un songe. Désormais, Bozo sera heureux de son sort.

Deux histoires complètent cette brochure : Rou, le petit Kangourou.

Le très jeune Rou oublie les recommandations de sa mère et s'égare. Ses frères le cherchent et le ramènent. Le lendemain, nouvelle escapade. Ses frères en ont assez de leur surveillance. Angoissée, sa mère entre en campagne et le découvre au milieu d'une famille d'opossums, cousins des kangourous. Mais la maman opossum n'a pas envie de rendre Rou. Survient un serpent cobra ; la peur fait tout rentrer dans l'ordre.

L'anniversaire de la Girafe.

Toute fière en ce jour anniversaire, la girafe se promène, enchantée de l'admiration de ses compagnons de brousse. Surgit un lion. Mangera, mangera pas l'orgueilleuse ? Lisez et vous saurez.

Les dessins peuvent se colorier. 7 ans.

A. C.

Le Cirque, par Hansgeorg Stengel, adapté de l'allemand par Paul Gil. Ed. de La Farandole, Paris 1971. Images

d'I. Meyer-Rey et de R. Schultz-Debowski. 19,3 × 27,5 cm. 24 pages. Fr. 7.10.

Présentation en un texte simplet et par grandes images en couleurs de l'orchestre, des chevaux et poneys, des otaries, des éléphants, des ours, des clowns, des pingouins, du singe équilibriste, des lions, tous dans leur numéro de cirque.

A. C.

Le Cirque de Donald, présenté par Walt Disney. Edité par Hachette. Imprimé en Colombie. Illustré. 21 × 27 cm. 16 pages.

Devenu directeur de cirque, Donald présente ses numéros : Dumbo l'éléphant, Mickey acrobate, Hippo-Patra princesse hippopotame, etc...

Lui-même va se distraire aux baraques du champ de foire. Chaque aventure est accompagnée d'un dépliant très bien imaginé, ce qui donne beaucoup de charme à ce livre destiné aux petits, à condition que quelqu'un leur lise le texte.

Moins de 6 ans.

N. M.

Gribouilline, imagerie d'Inge Görtzig. Ed. Dr Schulze Verlag, Leipzig. Ed. La Farandole, Paris, 1971. Illustré. 21,5 × 16 cm. 10 pages. Fr. 4.—

La petite Christine gribouille partout ; sur les murs, sur les camions, sur les boîtes aux lettres, sur les vitres, sur les fauteuils... Aussi la surnomme-t-on Gribouilline, jusqu'au jour où elle reçoit un bel album à dessin dans lequel elle pourra exécuter tous ses chefs-d'œuvre sans dommage. Livre pour tout petits à pages cartonnées très épaisses dont chacune représente une aventure de Gribouilline.

Moins de 6 ans.

N. M.

Les Animaux de Sylvie : La Poulette Roussette, par F. Huc. Ed. Bias, Paris 1971. Illustrations de Maurice Paulin. 22,5 × 31 cm. 32 pages. Fr. 10.—

Sylvie possède une poule, Roussette, qui couve. C'est long ; il y faut de la patience. Les compagnons de la basse-cour lui tiennent compagnie. Enfin les poussins sont éclos. Leur apprentissage de la vie est un perpétuel étonnement et leur inexpérience leur vaut mainte aventure.

Le texte est simple et joli, les illustrations très expressives.

A. C.

Bibo, l'Agneau, par F. Huc. Ed. Bias, Paris 1971. Illustrations de Maurice Paulin. 22,5 × 31 cm.

L'agneau Bibo est sevré. Sylvie lui enjoint de brouter. Mais comment un agnelet saurait-il distinguer entre les fleurs ? Aussi mange-t-il le géranium de maman !... Puis arrive un homme qui le tond. Bibo se sent alors tout nu. Mais le chien Kito passe à son tour à la tonte. Il n'y a que Sylvie pour braver ce...coiffeur.

Ici encore, les dessins sont très bons.

5 à 9 ans.

A. C.

Le Brochet, par Robert Desnos. Ed. de La Farandole, Paris 1971. Illustrations de Daniel Levigoureux. 25 × 31,5 cm. 28 pages. Fr. 18.—

Robert Desnos est mort en déportation en Tchécoslovaquie en 1945. Il est l'auteur entre autres œuvres de « Chantefables » dont fait partie ce poème de 11 vers. Il s'agit d'un brochet qui entend connaître le monde.

Donc peu de texte, celui-ci en grandes italiques, mais de grands dessins pleine page, en noir et en couleurs, dont la fantaisie illustre bien le poème.

A partir de 7 ans.

A. C.

Les Animaux m'ont raconté, par Michèle Kahn. Ed. Hachette (Encyclopédie en couleurs), Paris 1971. Illustrations de Jean-Paul Barthe. 26 × 31,5 cm. 92 pages. Fr. 21,30. L'ouvrage s'ouvre sur un lexique. Les animaux décrits sont les félins, l'éléphant, le chien, la vache, l'ours, le cheval et le chat. Les caractères de chacun, les travaux auxquels ils sont employés, leur participation à notre histoire, les sports et les jeux qui les utilisent, voire les blasons où ils figurent, tout cela intervient de chapitre en chapitre. Quelques poèmes introduisent ces derniers.

L'illustration en couleurs est très particulière et rappelle l'imagerie d'Epinal.

A. C.

Nous n'avons pas de Lion, par Fred Rodrian - Werner Klemke, traduit de l'allemand par Marie-Louise Briand. Ed. La Farandole, Paris 1971. Illustré. 19,3 × 27,5. 32 pages. Fr. 7.10.

Au grand contentement des enfants Caramel et Willi, M. le Maire décide de doter sa ville d'un zoo. Toute la population se met au travail. Mais... mais à ce parc bientôt pourvu de tous les animaux désirés, seul manque le lion. Les enfants prennent des engagements héroïques afin de réunir la somme nécessaire à l'achat de ce félin. Caramel et Willi écrivent partout, même en Afrique d'où on leur fournit l'adresse d'un zoo... allemand ! C'est de là que M. le Maire ramènera un charmant lionceau.

Joli récit plein d'humour, et très bonne illustration.

De 6 à 9 ans.

A. C.

Cabriole et Claudinet, par Anne Pierjean. Ed. Bias (coll. Anémones) Paris 1971. Illustrations de Luce Lagarde. 14,7 × 21 cm. 92 pages. Fr. 5.—

C'est la très jolie histoire, fort bien illustrée, d'un garçon, Claudinet, de sa sœur Nanette, de leur chèvre têtue, l'étourdie Cabriole, de la chienne Nella et de leurs amis.

La chevrette s'est sauvée et les enfants se sont perdus en la cherchant. Mais Nella les a retrouvés. Après cette escapade, le père de Claudinet a vendu Cabriole qui s'ennuie à mourir de sa montagne. Mais tout s'arrange, car la chevrette est devenue sage.

En complément de cette histoire vient un récit où l'on retrouve les mêmes enfants, plus un autre chien qui sert de messenger et tire la maîtresse d'école de Claudinet d'une situation embarrassante.

Dès 7 ans.

A. C.

Le Baobab merveilleux, par Andrée Clair et Boubou Hama. Ed. de La Farandole, Paris 1971. Images de Marianne Padé. 21,8 × 27 cm. 30 pages. Prix 7.70.

Andrée Clair a publié de nombreux livres d'enfants. Parmi ceux qui ont connu le succès figurent plusieurs titres consacrés à des récits africains. M. Boubou Hama est le président de l'Assemblée nationale du Niger. Historien, il a reçu cette année le Grand Prix de littérature de l'Afrique noire.

Le conte plein de sagesse qu'ensemble ils offrent aux jeunes lecteurs montre des animaux au temps de la famine, dont un lièvre raisonnable que nourrit un baobab et une hyène que le gros arbre punit de son envie, de sa fausseté et de son accaparement.

A recommander, de 7 à 10 ans.

A. C.

Bintang et l'oiseau malin, par Eve Dessarre. Ed. GP, Paris 1971. Illustrations de Romain Simon. 20 × 27 cm. 36 pages. Bintang est un enfant de Bornéo. Le mainate est un genre d'étourneau d'Asie qui s'appriivoise facilement et parle mieux que le perroquet.

Pour son anniversaire, le père et le frère de Bintang lui offrent cet oiseau qui accompagne et protège les garçons dans une excursion aux incidents périlleux.

Très jolie illustration.

A. C.

Le petit explorateur du monde souterrain, par Fernand Lambert. Ed. GP, Paris 1971. (Albums rouge et or en couleurs). Nombreuses photographies. 31,8 × 24. 32 pages. Le petit héros se présente :

« Je m'appelle Gernot Lambert, et mon plus grand plaisir est d'explorer le monde souterrain. Je n'ai que sept ans et je suis déjà spéléologue. Vous ne savez sans doute pas très bien ce que c'est, un spéléologue ? Eh bien ! je vais vous l'expliquer, dans cet album. »

Suit par le texte et l'image une initiation au monde de l'obscurité. Certainement que cet album rencontrera un grand succès malgré le manque de spontanéité de l'acteur principal devant le photographe.

De 7 à 9 ans.

M. E.

a) Nous avons reçu :

Le Chaton blanc, par D. Zajc, traduit par F. Mirti. Ed. Hachette, Paris 1971, collection Contes de la nuit. Illustré par L. Osterc. 20,5 × 26 cm. 16 pages.

J. G.

II. Ouvrages destinés aux enfants de 10 à 16 ans

a) Aventures

Deux Jours au Cirque, par Isa Hesse, adaptation française de François Rostan. Ed. OSL, Zurich 1971. Photos d'Isa Hesse. 13,5 × 21 cm. 32 pages. Fr. 0,80.

L'auteur présente d'abord la vie du cirque, le personnel nombreux et divers, puis une famille d'artistes : Vittorio, le cadet, sa sœur Juanita, leur père Enrico et toute la famille qui collabore. On assiste aux répétitions contraignantes, aux productions parfois périlleuses, toutes choses qui ne facilitent pas l'instruction scolaire. Préparatifs, orchestre, représentation sont décrits, de même que les soins aux animaux et la vie, restreinte, en famille où l'on s'aime bien.

Dès 10 ans.

A. C.

Bennett et son Piano, par Anthony Buckridge, texte français d'Olivier Séchan. Ed. Hachette (Bibl. Verte/Jeunesse-Collections), Paris 1971. Illustrations de Jean Reschofsky. 12 × 17 cm. 186 pages. Fr. 4.—.

Dans ce 5^e « Bennett », on retrouve les condisciples Mortimer, Briggs, Atkins et les autres, ainsi que le tonitruant professeur Wilkinson, son patient collègue M. Carter et M. Pemberton-Oakes, le directeur du lycée. Une fois de plus, les initiatives de Bennett tournent à sa confusion et il ne faut pas moins que la mansuétude et l'humour de M. Carter pour le tirer de nombreux mauvais pas.

L'auteur, lui-même professeur, est pourvu d'une imagination extrêmement fertile et son nouveau livre, drôle et riche en situations loufoques, suscite à chaque instant le sourire.

Dès 9 ans.

A. C.

La Porte ouverte, par Colette Vivier. Ed. GP (Département des Presses de la Cité) Paris. Illustré par Jacques Pecnard. 12 × 20,5. 186 pages.

Une poupée trône à la devanture d'un magasin. Les petites filles de l'école voisine la contemplant avec envie et ravissement à la fois ! Or la poupée est mise en loterie et c'est à qui se procurera un billet pour la gagner. Elle échoit à la plus déshéritée, une orpheline nommée Thérèse, ce qui vaut à cette dernière les visites, et les invitations un peu intéressées de toutes ses camarades, et surtout l'amitié de Lise, l'héroïne du récit.

Ainsi nous pénétrons dans les milieux de ces fillettes, nous les voyons vivre, manifester leur caractère. C'est l'intérêt du livre. Jusqu'au moment où la famille de Lise ouvre toute grande la porte de sa maison modeste mais accueillante pour recevoir Thérèse et sa charmante petite sœur. Le livre est écrit avec humour et sentiment. Les illustrations sont pleines de finesse et de sensibilité.

10 à 12 ans.

N. M.

Sylvie broie du Noir, par René Philippe. Ed. Gérard et Cie, Verviers 1971 (coll. Pocket Marabout Jeunesse). 18 × 11,5. 154 pages.

En Afrique, un mari chef tribal, une Noire à marier alors que rien ne laissait prévoir qu'un jour M. Gambier pourrait devenir bigame. Une aventure de plus dans une série de valeur irrégulière.

Plus de 13 ans.

M. E.

Le Capitaine Fracasse, par Théophile Gautier. Ed. Labergerie, Paris, et du Verdonnet, Lausanne (en vente : « Plaisir de Lire », C. Zahnd, Clochetons 19, Lausanne). Illustrations de Ph. Poncet. 11 × 17,5 cm. 3 fascicules de 242, 242 et 256 pages. Fr. 4.50.

On connaît les aventures du jeune baron de Sigognac, ruiné et s'engageant dans une troupe de comédiens ambulants pour suivre la ravissante et sage Isabelle. Sur scène, il joue le rôle du capitaine Fracasse. Au cours de leur vie errante, les baladins connaissent des aventures, drôles ou tristes. Durant une représentation, Isabelle est remarquée par le beau duc de Vallombreuse qui en tombe éperdument amoureux, au point d'engager des tueurs à gage pour frapper Sigognac.

La vie mouvementée de la petite troupe, le portrait des lieux et des comparses intéressent vivement. Il y a entre autres l'étrange bandit Agostin et la fidèle Chiquita, plus quelques curieux spadassins, ainsi que d'habiles et sympathiques acteurs, gens de haute lignée ou empruntés à la basse pègre, chacun ayant son amour-propre.

Qui est en réalité Isabelle ? Nous laissons au lecteur la surprise de la découverte, non sans avoir souligné l'originalité des illustrations.

Pour adolescents.

A. C.

b) Genre policier

Chez Gérard et Cie (Marabout Pocket/Mademoiselle) Verviers 1971, de René Philippe, la série des « Sylvie », 11,5 × 18 cm. Chaque vol. 160 pages. Couverture d'Henri Lievens.

Sylvie bloque les Rouages.

Le comptable Louis Sargent, célibataire timide, est accusé du meurtre d'un colonel, son voisin. Il est arrêté et, après jugement, reconnu coupable. S'agit-il d'une erreur judiciaire ? Sylvie démonte les rouages de l'accusation.

A. C.

Sylvie et la Dame en Rose.

Un avion explose en plein vol ; l'accident fait soixante-neuf victimes parmi lesquelles un enfant. Attentat à la bombe ? Aucun indice, si ce n'est une odeur particulière que le mari de Sylvie a décelée. C'est de ce point minime que part l'enquête de l'inspecteur Bertrand, un policier d'aspect falot mais doué d'une ténacité pareille à celle de la jeune femme, notre Sylvie !

A. C.

Sylvie et le Hommes en colère.

Encore et toujours Sylvie, cette fois envoyée par son journal dans un Etat de l'Amérique du Sud où l'ambassadeur suédois vient d'être enlevé par des révolutionnaires. Elle prend contact avec les autorités et les ravisseurs. Affrontant les premières, elle court maint danger.

Ce roman a le mérite de faire état d'une situation réelle et de faire réfléchir aux conditions de vie de certains peuples exploités et de certains groupements trop légèrement jugés à distance.

A. C.

Langelot et le Sous-Marin jaune, par Lieutenant X. Ed. Hachette, Paris (Bibliothèque verte). Illustré par Maurice Paulin. 12 × 17 cm. 186 pages.

Cette fois, Langelot débarque à Ibiza, le paradis des vacances. Mais notre ami est en mission secrète : il doit découvrir pourquoi un informateur donne de faux renseignements à son service et rechercher un centre de détection de bateaux, responsable de la perte de plusieurs pétroliers.

Pour arriver à ses fins, Langelot a fort peu d'atouts dans les mains : un sous-marin qui n'existe que dans son imagination.

— Pablito, le groom de son hôtel,

— et la panoplie du parfait agent secret : la valise merveilleuse Pandorre.

Mais vous verrez, cela lui suffit amplement !

Dès 11 ans.

J. G.

Les Six Compagnons et la Princesse noire, par Paul-Jacques Bonzon. Ed. Hachette (Bibl. Verte-Jeunesse-Collections) Paris 1971. Illustrations de Maurice Paulin. 12 × 17 cm. 186 pages. Fr. 4.—.

Auteur des séries « La Famille H. L. M. » et « Les Six Compagnons », P.-J. Bonzon ajoute à cette dernière le présent ouvrage. Nous retrouvons ainsi les Lyonnais Corget, Gnafron, Le Tondu, Bistègue, La Guille et Tidou, puis Mady et le chien Kafi.

Qui est cette jeune Noire pleine de secrets qui prend place au lycée à côté de Mady et devient l'amie de toute la petite bande ? Pourquoi Youlna, la gentille étrangère, est-elle enlevée ? Qui est la personne veillant sur elle et se donnant pour sa mère, victime d'un grave accident ? Qui sont les ravisseurs et pour le compte de qui opèrent-ils ? C'est à leurs

risques et périls que les Six Compagnons, Mady et Kafi vont éclairer tout cela.

12 ans.

A. C.

Treize bustes pour Auguste, par Alfred Hitchcock, traduction française de Claude Voilier. Ed. Hachette (Bibl. Verte-Jeunesse-Collections) Paris 1971. Illustrations de Jacques Poirier. 12 × 17 cm. 186 pages. Fr. 4.—

Alfred Hitchcock fait appel une fois encore aux trois détectives en herbe, Hannibal, Bob et Peter. Un jeune Anglais, Auguste August, est le détenteur d'un texte énigmatique par lequel son oncle défunt lui lègue un trésor. C'est à déchiffrer ce testament bizarre et à repérer le lieu où l'héritage est enfoui que s'adonne le hardi trio. Le secret est-il dissimulé dans l'un des treize bustes d'hommes célèbres que l'oncle Titus a acquis pour sa brocante ? Qu'est-ce que « L'Œil de Feu » au pouvoir maléfique et que viennent faire autour du PC des trois amis cet Hindou menaçant et le personnage baptisé « Moustache-Noire » ?

Ce nouveau récit du « maître du suspense » se lit d'un trait. Dès 12 ans.

A. C.

c) Contes

Mille millions d'Étoiles, par Simone Cuendet. Ed. « Le Cantalou », 1803 Chardonne, 1970. Ill. de Bernard Bavaud. 22,5 × 24,5 cm. 106 pages. Fr. 24.—

M^{me} Simone Cuendet s'est fait une spécialité des livres pour enfants ; une douzaine de titres. Ce n'est pas une entreprise facile, mais cet écrivain y excelle. Nous avons rendu compte du précédent ouvrage (« Un Bois pas comme les autres ») et c'est avec plaisir que nous présentons celui-ci.

Le titre pourrait étonner. C'est que les étoiles, ces symboles admirables, jouent un grand rôle dans la plupart des récits, tous consacrés à Noël. Le livre s'ouvre sur dix-sept poèmes destinés aux plus jeunes lecteurs. Suivent cinq contes pour les cadets et dix histoires pour les plus grands. Quels en sont les personnages ? Le petit Pablito de l'orphelinat, Djillali l'enfant arabe vendeur de journaux, le jeune Gitan Manoël et sa sœur Kyra, une petite paralysée et un solitaire aigri, l'enfant Cyrille et son « Nanon », le petit Noir amoureux d'une étoile, les gamins Fil-à-Plomb et Jujube, chefs de bandes ennemies, Christa qui est agressée alors qu'elle va chercher un médecin pour sa mère, Toinou fils de gardien et modèleur d'une étoile unique, Yann secondant son père, gardien de phare.

Tous ces récits de Noël, situés dans plusieurs pays et dans divers milieux — d'où leur grande variété — font montre d'une sensibilité délicate et d'un style à la fois simple et sûr. Les dessins en pleine page de Bernard Bavaud collent au texte et sont d'excellente main.

Un cadeau de Noël tout indiqué.

A. C.

Le Trésor de l'Homme, Contes et Images du Vietnam, par divers auteurs et adaptateurs. Ed. de La Farandole, Paris, 1971. Photos, images populaires, découpages de Béatrice Tanaka, maquette de Jacqueline Mathieu. 22 × 27 cm. 94 pages. Fr. 20.—

On oublie trop que ce malheureux pays en guerre est le domaine d'un peuple de haute et très ancienne culture. Les contes, poèmes et comptines transcrits ici en témoignent. Nombre d'entre eux sont anonymes et entrés dans la tradition populaire, mais ont trouvé en Pierre Gamarra, B. Tanaka et M. Gansel des adaptateurs compétents.

On voit agir autant les bêtes que les hommes. Ces histoires recèlent tantôt une antique sagesse (« Le Vent au Tribunal »), tantôt une logique souriante (« Le Serpent carré »), (« Ce qu'un Tailleur doit savoir »). Certaines traduisent un emploi efficace de la ruse, tel ce « Trésor de l'Homme » (l'intelligence) qui donne son titre au recueil ; d'autres expriment l'envie, la jalousie ou encore la fidélité récompensée (« Mademoiselle Crapaud »).

Entre les contes s'insèrent des poèmes, l'un de Ho Chi-minh un autre très émouvant de Huy Can : « L'Instituteur part pour le Front », d'autres encore. Enfin, la description de trois jeux vietnamiens clôt l'ouvrage illustré avec goût.

De 9 à 12 ans.

A. C.

d) Animaux et Nature

Les Animaux dans la Nature, par le prof. Otto von Frisch, trad. et adapt. de J.-P. Létroizel. Ed. Bias (Splendeurs et Curiosités du Monde des Animaux), Paris, 1971. Ill. de H. Fay. 22 × 30 cm. 96 pages. Fr. 22.50.

L'auteur présente :

a) les mammifères : girafe, éléphant, zèbre, kangourou, plusieurs singes, pangolin, porc-épic, tamanoir, musaraigne, chauves-souris, dauphin, baleine, loup, chiens, potamo-chère, blaireau, lièvre, mouffette, lémurien, échidné et loir ;

b) les poissons : chétodon, combattants, silure, scalare, cichlidés, poissons du Pacifique et truite ;

c) les batraciens : rainette, salamandre, crapaud, triton, grenouille à cornes ;

d) les papillons : paon de jour, nacré, likenées, machaon, petite tortue, paon de nuit, grand mars et sphinx ;

e) les insectes : carabe, capricorne, goliath, mante religieuse et lucane ;

f) les oiseaux : gros-bec, bec croisé, gorge-bleue, bergeronnette, mésange bleue, martin-pêcheur, pinson, bouvreuil, héron, rouge-gorge, huppe, pic-vert, faisan, perruche, toucan, paon, oiseau de paradis, quetzal et condor ;

g) les reptiles : iguane, lézard, agame, héloderme, tortues.

L'habitat, le genre de vie, les couleurs, les dimensions, la nourriture, les petits, ainsi que les particularités diverses, sont clairement traités. En outre, les images sont grandes et fidèles. C'est un très beau livre scientifique.

A. C.

Kavik, Chien de Traîneau, par Walt Morey, texte français de Jean Muray. Ed. Hachette, Paris. Illustré par François Dupuis. 17 × 12 cm. 185 pages.

Ce livre est dédié à tous ceux qui ont eu la joie d'aimer un animal !

Nous sommes transportés en Alaska et nous voyons l'attachement de Kavik chien de traîneau pour Andy un jeune garçon de quinze ans qui a été bon pour lui.

Ce n'est pas un chien facile ! Il a du sang de loup dans les veines... Aussi ses exploits sont-ils passionnants.

De plus il nous fait participer à la vie en Alaska avec les animaux sauvages, les loups, les renards, les coyottes etc... Nous assistons aux courses de chiens, aux pêches aux saumons...

Les illustrations en noir et couleurs sont jolies et évocatrices.

N. M.

La Vie des Fleurs, éd. originale : How flowers live, par MacDonald and Company, traduct. française : J. Selke-Henno. Editions Gamma Tournai, diffusé par Payot. Illustré. 16,5 × 19 cm. 32 pages.

Très jolie parution de « Ma première bibliothèque Gamma ». On y voit les fleurs présentées dans leur cadre naturel de façon vivante et plaisante.

A côté de cela, chacune d'elles est montrée dans ses différentes parties : feuilles, tige, racines, corolle, pistil, etc... Le texte explicatif qui les accompagne est net, instructif et attrayant.

N. M.

e) Géographie

Le Monde entier en Images, sur une idée de Desmond Marwood, texte d'Anne Webb, assisté de Brian P. Price B. SC., traduit et adapté par Jean Lauvaux. Ed. Bias, Paris, 1971. Ill. de Richard Hook. 24 × 33,5 cm. 48 pages. Fr. 15.—

C'est un exposé très succinct mais bien fait de notre terre (vue d'en haut, intérieur, points cardinaux, carte), puis des cinq continents et des régions polaires. Chaque partie du monde comporte la liste des pays avec une carte numérotée, la reproduction des emblèmes nationaux et, encadrés, les types physiques marquants, les activités humaines et les productions, quelques monuments et sites ainsi que la faune. L'idée était adroite. Sa réalisation permet une vue générale qui prend peu de temps. Notons encore que les mots abstraits ou peu employés sont imprimés en rouge et qu'on les retrouve expliqués en fin de volume.

A. C.

f) Jeux

Gens du Voyage, par Fritz Aebli, adapt. française de François Rostan. Ed. OSL, Zurich, 1971. Couv. de Freddy Huguenin, dessins de Rudolf Müller. 13,5 × 21 cm. 24 pages. Fr. — 80.

Cette brochure est consacrée au travail manuel : pliage, découpage et montage d'un cirque, de la tente, d'animaux et de personnages, de wagons spéciaux destinés au transport. Peu à peu, le jeune lecteur-constructeur apprend quelles sont les difficultés de l'aménagement et des déplacements d'un cirque en même temps qu'il prend conscience du travail et de l'effort nécessaires à l'amusement des foules.

Dès 10 ans. A. C.

g) Encyclopédie de poche

Comment être belle avant 20 ans, par Florient Prévost. Ed. Gérard & Cie (Marabout-Flash) Verviers (distribué en Suisse par Ed. Spes, Lausanne). 11,5 × 11,5 cm. 152 pages.

et
Beauté Jeunes Filles, par Susie Scott. Ed. Bordas (Bordas-activités) Paris et Montréal, 1971. Ill. de Jean-Claude Chadyska-Lafaya. 11,5 × 16,5 cm. 128 pages.

Une bonne idée que de dédier deux livres pleins de bons conseils aux jeunes filles de moins de vingt ans. Elles y trouveront, dans l'un comme dans l'autre, des conseils pra-

tiques concernant les soins du corps, la tenue, les vêtements, la façon de mettre leur visage et leur corps en valeur, en passant par des chapitres consacrés à l'alimentation et à la gymnastique pour arriver à des conseils judicieux de savoir-vivre, de « savoir se tenir » en société, parfaitement adaptés à leur âge.

Domage que dans ce Marabout Flash il soit fait une énumération trop longue et trop souvent répétée et fastidieuse de marques de produits de beauté, alors que dans le livre de Scott, il n'en est nullement question. Un bon point pour les éditions Bordas.

Pour adolescentes.

J. G.

h) Nous avons reçu :

L'Archipel de la Terreur, par Henri Vernes. Ed. Gérard & Cie (coll. Pocket-Marabout) Verviers, 1971. 11,5 × 18 cm. 156 pages. (Distribué en Suisse par Spes & Cie, Lausanne.) Pour adolescents.

Bob Morane : La Vallée des Crotales, par Henri Vernes. Ed. Gérard & Cie (coll. Pocket Marabout) Verviers, 1971. 11,5 × 18 cm. 156 pages. (Distribué en Suisse par Spes & Cie, Lausanne.)

101^e volume de la collection, nième aventure d'un superman qui exagère, qui exaspère, lasse tous les lecteurs doués de sens critique.

Plus de 13 ans.

M. E.

III. Bibliothèques populaires

a) Romans

Maître et Serviteur, par Léon Tolstoï, traduction nouvelle revue par C.-F. Ramuz. Ed. Mermod, Lausanne, 1946 (en vente chez « Plaisir de Lire », C. Zahnd, Clochetons 19, 1004 Lausanne). Portrait de Tolstoï. 12,3 × 17,5 cm. 150 pages. Fr. 4.50.

Le maître, c'est l'usurier Vassili Andréitch ; le serviteur, c'est l'humble et fidèle Nikita. Ensemble, ils partent dans une tempête de neige, le brave cheval Moukorty tirant le traîneau. Vassili se rend fort loin chez un paysan qui a un bois à vendre et il espère précéder d'autres amateurs. Selon son plan, il roulera le vendeur et obtiendra à bon compte l'objet de sa convoitise. Mais le vent souffle la neige qui s'amoncele ; plus de chemin, l'équipage s'égare, tourne en rond, se retrouve sans cesse au même point. La nuit est venue ; il faut demeurer sur place ; on s'installe le moins mal possible. Mais tandis qu'il croit son serviteur endormi, le maître, pris de peur, tente de partir à cheval. Celui-ci le ramène au traîneau. Là, Nikita ne donne plus signe de vie. Subitement pris d'un accès de bonté — ou de remords — Vassili étend le serviteur gelé sur le fond du véhicule et le couvre de son corps pour le réchauffer. Le lendemain, des paysans trouvent le maître et son cheval morts de froid, tandis que le serviteur est sauf. La mort a frappé celui qui avait des raisons de vivre, alors qu'elle a épargné celui qui l'attendait paisiblement.

L'errance dans le désert blanc, la peur, les pensées et les sentiments sont remarquablement transcrits par le grand écrivain.

A. C.

La Grande Peur de 1989, par Max Gallo. Ed. Gérard & Cie (Marabout), Verviers, 1971. 18 × 11,5. 242 pages.

Un roman d'anticipation politique où l'on brosse l'horreur de la guerre atomique et les dangers de la politique de défi des blocs économiques rivaux, ici Chine contre États-Unis. Il apparaît comme probable que de tels romans puissent sensibiliser l'opinion publique qui pratique l'attitude de l'autruche et cherche trop souvent à se dissimuler l'état d'équilibre précaire dans lequel nous vivons.

M. E.

Ainsi sera-t-il, par Harlan Elkison, traduit de l'américain par Gisèle Bernier. Ed. Gérard & Cie, Verviers (Bibliothèque Marabout). 18 × 11,5 cm. 248 pages.

Avis aux amateurs de suspense et de science fiction. Quelques récits de bon aloi dont l'élan, le point de départ est basé sur un fait divers vécu. L'auteur, sur ce prétexte, brode selon son imagination.

Lecture récréative et pourtant pleine de sujets de méditation !

M. E.

Service des Urgences, par le Dr Nathan A. Shiff. Ed. Gérard & Cie, Verviers, 1970 (Bibliothèque Marabout). 18 × 11,5 cm. 276 pages.

Ce roman d'un jeune médecin aux prises avec la faune new-yorkaise est l'exemple de l'ouvrage récréatif et divertissant, trouvant un souffle nouveau dans des aventures sans cesse reconduites.

Les cas sociaux sont ici présentés dans leur phase tragique finale : suicide, le monde de la drogue, des prostituées, des pervers, les accidents, etc.

L'accent de vérité provient du fait que l'auteur a vraisemblablement puisé son récit dans des souvenirs autobiographiques épars.

M. E.

Harry Dickson 11, par Jean Ray. Ed. Gérard & Cie, Verviers (Belgique), 1971. Bibliothèque Marabout. 18 × 11,5 cm. 372 pages.

Inutile de présenter l'auteur dans ces colonnes, nos lecteurs pourront se reporter aux chroniques antérieures. Harry Dickson, le Sherlock Holmes londonien, est aussi connu que son père spirituel.

Ces cinq aventures empreintes de mystères, de feux follets et de spectres permettront une fois de plus à ses admirateurs de passer quelques heures de détente.

Personnellement la série me fatigue et mon intérêt pour les surhommes est en baisse !

M. E.

Charlie Chan derrière le Rideau, par Earl Dett, trad. Louis Postif. 256 pages.

Charlie Chan, le Gardien des Clefs, même auteur, trad. Pauline Despoix. 224 pages.

Les deux aux Ed. Gérard & Cie (série « Suspense »), Verviers, 1971. Le vol. Fr. 4.80.

Voilà deux bons romans policiers qui tiennent le lecteur en haleine jusqu'à la dernière page. Cette fois le fin limier est un inspecteur chinois, Charlie Chan, qui mène ses enquêtes avec la sagesse proverbiale de ses ancêtres, ce qui nous vaut pas mal de citations comme : « Le fou questionne les autres, le sage s'interroge lui-même », par exemple. Une série qui commence bien. J'espère qu'elle continuera sur cette lancée. Un seul reproche : Charlie Chan a un peu de peine à s'exprimer en français. Cela nous vaut souvent des phrases genre petit nègre comme celle-ci : « ... nous sommes tous piqués par petites énigmes, comme chevaux piqués par taons. » A la 200^e page cela devient franchement agaçant, d'autant plus qu'à d'autres moments Charlie Chan s'exprime d'une manière tout à fait correcte. Alors pourquoi pas toujours ? Le roman n'aurait rien à y perdre, au contraire. J. G.

b) Histoire

La Défense de Moscou, Coup d'arrêt à l'Est, par G. Jukes. Ed. Gérard & Cie, Verviers, 1971. (Marabout). coll. Histoire illustrée de la Seconde Guerre mondiale. Nombreuses photographies. 18 × 11,5 cm. 187 pages.

L'Armée Rouge paraissait anéantie et le front de l'Est allait, semblait-il, apporter une victoire aux Allemands.

Et pourtant c'était sans compter sur les réserves russes, la stratégie d'un maréchal en pleine ascension : Joukov, sur les conditions hivernales où le thermomètre descend à — 40 degrés, sur l'opiniâtreté de la population.

G. Jukes décrit les phases principales de cet événement : acteurs, matériel, stratégie.

Rappelons que, dans cette collection, G. Jukes a publié « Stalingrad », et « Koursk » qui ont fait l'objet d'analyses antérieures. M. E.

Les Armes secrètes allemandes, par B. Ford. Ed. Gérard & Cie, Verviers, 1971. (Marabout). Coll. Histoire illustrée de la Seconde Guerre mondiale. Nombreuses illustrations. 18 × 11,5 cm. 184 pages.

Sous-titré « L'Arsenal de la Dernière Chance », cet ouvrage provoque un frisson rétrospectif en pensant aux nombreuses découvertes qui, une fois mises au point et industrialisées, auraient permis au Reich de continuer la guerre.

Néanmoins, l'historien remarquera une fois encore combien un conflit accélère les processus de recherches technologiques. Plusieurs idées lancées entre 1935 et 1945 sont commercialisées depuis peu : monde des fusées, des sous-marins, l'avion à décollage vertical, les rayons sonores, les obus à air comprimé...

Parfois seuls des facteurs politiques ont retardé l'exploitation généralisée de ces découvertes sur les champs de bataille.

D'autre part, la fécondité intellectuelle et imaginative n'apporte pas immédiatement et inéluctablement des solutions sans de très longs et coûteux essais.

Brian J. Ford apporte une contribution non négligeable à la connaissance du dernier conflit mondial. M. E.

c) Géographie

Les Antilles, par Jean Descola, Guy Carage, André Gayot, Jean Raspail, André Gauthier, Jacques Dhaussy, J.-P. Vidal et Ph. Nourry. Ed. Larousse (Monde et Voyages), Paris, 1971. Photos en noir et en couleurs. 22,5 × 26,5 cm. 160 pages.

Ainsi que tous les ouvrages de cette collection dirigée par Daniel Moreau, celui qui est consacré aux Antilles comprend des notices sur le relief, le climat, la végétation, la population, plus une excellente carte. Les chapitres en sont : les paysages, le passé (histoire des îles), le présent, les grandes étapes, la vie quotidienne, les traditions, les vacances, la musique, l'art et la littérature.

De très belles photos imagent cette publication fort instructive. A. C.

Vacances en Corse, par Colette Cotte. Ed. Gérard & Cie (Marabout Flash), Verviers, Belgique, 1971. Distribué en Suisse par les Ed. Spes à Lausanne. Ill. par Lucien Neys. 11,5 × 11,5 cm. 154 pages.

A ceux qui aiment se documenter avant de partir, le N° 328 de Marabout Flash rendra service. Surtout à ceux évidemment qui choisiront la Corse comme but de vacances ou de voyages, mais aussi à ceux qui aiment partir en imagination et qui aiment s'instruire. Un livre à recommander qui foisonne de renseignements géographiques, historiques, de suggestions d'itinéraires, de conseils pratiques, et qui complète heureusement tous les « Flash » de la série tourisme. J. G.

d) Sciences

La Révolution biologique, par Gordon Rattray Taylor. Ed. Gérard & Cie, Verviers, 1971. Marabout Université. 18 × 11,5 cm. 302 pages.

En sous-titre : « Des Modifications de l'Homme par lui-même à la Création de la Vie en Laboratoire. »

A mi-chemin entre les résultats récents obtenus par la biologie et les vues prospectives d'un proche et d'un lointain avenir, l'auteur présente aux profanes une lecture exaltante voisine par instant du roman d'anticipation. Cependant le débat se place à un autre niveau : celui de la morale et de l'éthique. Sélection de la race ? Euthanasie ? La mort inutile ? Congélation et hibernation ou comment programmer son existence sur plusieurs siècles ?

Rappelons que Gordon Rattray Taylor est un des plus brillants chroniqueurs scientifiques de Grande-Bretagne à la BBC et dans la presse.

De la greffe aux manipulations du code génétique, les scientifiques ne sont-ils pas en train de jouer aux apprentis sorciers à nos dépens ? L'auteur lui-même est inquiet. M. E.

Les Migrations animales, par Matthieu Ricard. Ed. Gérard & Cie, Verviers, 1971. Marabout Université. Photographies et cartes. 18 × 11,5 cm. 254 pages.

Le profane connaît quelques exemples de migrations célèbres : hirondelles, anguilles, saumons, etc. L'ouvrage de Matthieu Ricard, biologiste, spécialiste des migrations animales, chargé de missions en plusieurs endroits du monde, nous permet de comprendre ce qu'est l'acte migratoire. Cycle annuel ou complexe, il conduit les animaux migrants, parfois très loin, à plusieurs milliers de kilomètres de chez nous.

Les mammifères présentent des exemples de migrations : du bison d'Amérique au lemming, en passant par les chauves-souris. Les motivations restent diverses : changement de saisons, accouplements, surpopulation, etc. L'acte migratoire est souvent attribué exclusivement aux oiseaux. Bien qu'erronée, cette affirmation se comprend par le nombre de volatiles qui migrent. Dans cet ouvrage, l'auteur essaie d'expliquer par les conditions extérieures (atmosphériques généralement) et la physiologie de l'animal cet exode cyclique. Le baguage, les observations sur les lieux de passage permettent de mieux connaître ce phénomène.

Navigation astronomique ? Les expériences sur les saumons sembleraient étayer le postulat.

Chez les insectes, les sauterelles, certains papillons, chez les amphibiens, reptiles, crustacés, complètent ce survol des animaux migrants.

En conclusion, bien que la sédentarité soit un état commun de la majorité des animaux, la migration est un élément vital pour nombre d'entre eux. Un dernier mot aux futurs lecteurs : un glossaire permet aux profanes (dont je suis) une lecture aisée. M. E.

e) Encyclopédie familiale

Le Docteur Spock parle aux Mamans, par le Dr Benjamin Spock, adaptation française : Dr V. Chevalier. Ed. Gérard & Cie (Marabout-Service), Verviers, Belgique, 1971. 11,5 × 18 cm. 247 pages. Fr. 8.10.

Un excellent livre, écrit dans un langage à la portée de tous et qui sera d'un grand secours pour les parents qu'un

comportement inhabituel ou anormal d'un enfant inquiète. Empreintes d'un solide bon sens, les conseils du Dr Spock sont utiles, facilement applicables. Le comportement des enfants, les raisons de ces comportements sont si bien décrits que les parents reconnaîtront facilement ceux qui s'appliquent à leurs enfants. Enfin, les « ordonnances » sont faciles à suivre, parce que simples, intégrées à la vie familiale.

Je n'ai pas lu le fameux livre du Dr Spock « Comment soigner et éduquer son Enfant ». Mais à la lecture de l'un, je comprends le succès de l'autre !
J. G.

Que faire en attendant le Médecin, par le docteur Pierre Fournier. Ed. Robert Laffont, Paris 1970. 11 × 21,5 cm. 248 pages. Fr. 16.65.

« Une mine de conseils qu'il faut avoir à portée de main en toutes circonstances et en tous lieux ». Cette mine de conseils, présentée comme un dictionnaire, le docteur Pierre Fournier nous la donne grâce à sa grande expérience et grâce aux observations qu'il a enregistrées « sur le vif » dans le monde entier. En effet le docteur Fournier a fait le tour du monde comme médecin à bord du « Trouville » et durant de longues années il a observé les méthodes appliquées dans les pays les plus divers. Dans une langue à la fois claire et vivante, parsemée d'anecdotes amusantes, le docteur Fournier nous apprend comment débrouiller en attendant un médecin, ceci dans les circonstances les plus diverses, en nous donnant la bonne recette, toujours suivie de l'explication médicale la plus claire.

Un livre à avoir **vraiment** toujours avec soi et d'une grande utilité pratique.
J. G.

f) Pédagogie

Idéaux Pédagogiques Européens, par Alfred Biedermann, agrégé des Lettres, secrétaire général de l'Association européenne des enseignants, et Tina Tomasi, chargée de cours à l'Université de Florence. Librairie Larousse (Nouveaux classiques), Paris 1970. Illustré. 11 × 17 cm. 2 tomes, 144 et 128 pages.

Cet ouvrage en deux volumes traite de « L'idéal de la Renaissance » (Castiglione, Vinci, Erasme, Luther, Rabelais), de « La période classique » (Montaigne, Comenius, Milton, Molière, Fénelon, Méré, Pascal, Voltaire) et de « La pédagogie des philosophes » (Locke, Montesquieu, Condorcet, Rousseau, Kant). Voilà pour le premier tome. Le second est consacré à « L'École du Peuple » (Fichte, Pestalozzi, Fröbel, Goethe, Marx, Mazzini, Tolstoï), à « La culture bourgeoise » (Herbart, Newman, Spencer, Nietzsche) ; enfin aux « Orientations modernes » (Dewey, Ferrière, Gentile, Laberthonnière, Maritain, Makarenko, Gaston Berger, Ortega y Gasset, Valéry, Huizinga, Bachelard, Friedmann, Louis Armand et Drancourt, Jaspers, Teilhard de Chardin). Sont laissés de côté P. Bovet, Claparède, Freinet et quelques autres.

Les auteurs présentent un choix de textes, choix judicieux et textes intéressants qui montrent l'évolution de la pédagogie et ses progrès, du 15^e siècle à nos jours. L'étude est précédée d'un tableau chronologique des œuvres et des événements culturels et historiques, d'une brève bibliographie, d'une introduction et d'un index des auteurs. Les morceaux cités sont accompagnés de questionnaires et de commentaires.

A notre époque où l'école est remise sur le métier, ces deux petits livres méritent de trouver place dans la bibliothèque des séminaires pédagogiques et des éducateurs.
A. C.

g) Religion

Les Grandes Controverses de l'Eglise contemporaine de 1789 à nos jours, par Henri Verbist. Lausanne, Editions Rencontre, 1969, et Gérard & Cie (Marabout Université) Verviers 1971. Documents photographiques. 11,5 × 18 cm. 378 pages.

Précisons tout de suite qu'il s'agit des controverses qui ont agité l'Eglise catholique. M. Henri Verbist est docteur en

histoire et philologue, titulaire des chaires d'Histoire de l'Eglise et de critique historique au Theologicum de Melle en Belgique.

Son étude embrasse une époque qui va de la Révolution française à Vatican II, c'est-à-dire des décisions prises en 1790 par la Constituante jusqu'aux plus récentes discussions, en passant par le concordat entre Bonaparte et Pie VII, les différents schismes du XIX^e siècle, la naissance du libéralisme et sa condamnation à la suite du grave incident Lamennais, l'effet catastrophique du « Syllabus », le concile Vatican (1869-1870), la position de l'Eglise romaine vis-à-vis de la science (positivisme, théorie de l'évolution et condamnation du dominicain M. D. Leroy).

Ensuite sont examinés le cas du savant jésuite Teilhard de Chardin et les sept grands conciles qui ont érigé la dogmatique romaine. L'auteur consacre un excellent chapitre aux rapports de l'Eglise avec le prolétariat, à son rôle social, à la démocratie chrétienne, à ses responsabilités dans l'éloignement du peuple à cause de son association trop étroite avec le pouvoir politique. Une autre partie traite des conflits qui opposèrent les uns aux autres des princes de l'Eglise dans les affaires du « Sillon » (Marc Sangnier) et de « L'Action française » de Maurras. Deux grandes controverses sont étudiées ; elles concernent l'attitude de Rome envers les Juifs, particulièrement pendant la dernière guerre mondiale, et celle du Vatican face à la paix (Pie XII et « Le Vicaire » de Rolf Hochhuth). Enfin il est question des prêtres-ouvriers, des contestations ayant trait à la vocation, au célibat, au pape et la collégialité, à l'œcuménisme et à la réforme du droit canon.

Cet ouvrage, orné de belles photos, fut conçu dans une large ouverture d'esprit et avec une appréciable objectivité.
A. C.

h) Psychologie

La Vie du Couple, 7 articles de divers auteurs. Ed. Gérard et Cie, Verviers (coll. Marabout service). Distr. en Suisse par les Ed. Spes à Lausanne. 11,5 × 18 cm. 442 pages.

Ce volume est le 142^e de cette collection dirigée par Jean-Jacques Schellens et Jacques Dumont. Il constitue l'édition concentrée de la « Vie du Couple » publié par le Centre d'étude et de promotion de la lecture à Paris. La direction scientifique a été assumée par Michel et Françoise Gauguelin. Ce livre se présente à la fois comme un dictionnaire et comme un guide rédigé en sept articles essentiels et répond à beaucoup des questions que peut se poser un couple moderne.
J. G.

Le Monde magique, Parapsychologie, Ethnologie et Histoire, par Ernesto de Martino, traduit de l'italien par Marc Baudoux. Ed. Gérard & Cie, (Marabout Université), Verviers 1971. Illustré de documents photographiques. 11,5 × 18 cm. 256 pages.

L'ethnologue italien E. de Martino est mort en 1965 à l'âge de 57 ans. Il occupa la chaire d'histoire des religions de l'Université de Cagliari.

L'auteur se sépare des conceptions habituelles des ethnologues en ce qu'il scrute plus profond la pensée et le monde religieux anciens en faisant davantage intervenir l'histoire. Il se réfère à des reportages, faits par des confrères, des explorateurs ou des missionnaires, de scènes d'ordalies, de lévitation, de divination en présence de sorciers et de chamans. Tandis qu'on classe volontiers ces actes sous le nom de superstitions, de Martino pense qu'on ne les a qu'insuffisamment étudiés. Il montre combien notre civilisation occidentale et notre trop sûre raison sont incapables à comprendre la mentalité de certaines peuplades, à saisir la réalité des pouvoirs magiques et leur signification. Il rend à la magie sa place dans une culture où beaucoup d'efforts seront encore nécessaires pour appréhender l'inconnu qui nous étonne et qu'il est trop facile d'écarter en le niant.

De nombreuses citations et références complètent cette étude qui peut paraître insolite mais qui est d'une solidité peu commune parce qu'inspirée par une pensée pénétrante et claire.
A. C.

i) Langue et littérature

Les éditions Larousse ont fait un effort particulier dans leur collection des « Nouveaux Classiques » conçue sous l'appellation « Documentation thématique ». Chaque ouvrage, de format 11 × 17 cm, est illustré. En voici quatre :

Les Femmes Savantes, de Molière, 170 pages, avec notices bibliographique, historique et littéraire, notes explicatives, documents, jugements. L'œuvre est présentée par Jean Lecomte, Dr ès lettres, professeur agrégé au Lycée Voltaire, à Paris.

Lorenzaccio, d'Alfred de Musset, 188 pages. Le drame est donné dans son texte intégral. La présentation, les notes et les commentaires sont de Jacques Nathan, agrégé de lettres et maître-assistant à la Sorbonne.

Madame Bovary, de Gustave Flaubert, 178 pages. Ici, l'on n'a que des extraits, mais en suffisance pour prendre bonne connaissance de l'œuvre. Le travail de présentation et d'explication est dû à Paul Jolas, agrégé de lettres.

La Peste, d'Albert Camus, 160 pages. Ici également, des suppressions ont été faites. Les notices sont de Louis Faucon. Inspecteur général de l'Instruction publique. Ancien directeur de l'enseignement et de la jeunesse de la France d'outre-mer.

A part la présentation située au début de chaque livraison et les notes figurant au bas des pages, chaque étude est complétée par l'examen des thèmes, les controverses et jugements autour de l'œuvre, l'étude des problèmes de la création, etc. De plus, des questions sont soumises à la réflexion des étudiants et des devoirs leur sont proposés. Adolescents et adultes. A. C.

Dictionnaire du Français classique, par Jean Dubois, René Lagane et Alain Lerond, professeurs à l'Université de Paris X-Nanterre. Ed. Librairie Larousse, Paris 1971. 13,5 × 19,5 cm. 564 pages.

Encore un dictionnaire ! s'écriera-t-on. Celui-ci est particulier en ce sens qu'il se voue à la langue écrite par les grands auteurs classiques du XVII^e siècle et se veut, ainsi que le déclarent les trois responsables dans leur Avant-Propos, « un relevé d'écarts » entre la langue contemporaine et la langue du XVII^e.

L'ouvrage signale les changements de sens qui ont frappé certains vocables depuis quelque trois siècles, ainsi que les restrictions sémantiques qui ont eu parfois pour corollaire une plus grande précision des termes. (Voir : baster, cœur, merci, etc.). En outre, il enregistre les observations des grammairiens (Vaugelas, Ménage, etc.) et les différenciations entre parlars populaire, trivial, simplement familier, burlesque, sublime... selon le genre pratiqué, permettant par là une approche sociologique tant des personnages que des auteurs.

Ce dictionnaire doit donc permettre une compréhension meilleure et plus nette de la littérature dite classique. Il s'adresse aux élèves des classes de baccalauréat et aux étudiants des universités, mais aussi à toute personne intéressée par les œuvres de cette grande époque. A. C.

Nerval, Expérience et Création, par Jean Richer, Ed. Hachette, Paris 1963 et 1971. Photographies. 13,5 × 22 cm. 744 pages.

Que voici un maître livre auquel on devra se référer, bien qu'existe sur le sujet une bibliographie abondante citée en fin d'ouvrage. Mais M. Richer est un spécialiste de Nerval, de Verlaine et de Rimbaud, ainsi que du monde grec ancien. L'œuvre dont il est question ici fut d'ailleurs couronnée par l'Académie française.

L'auteur montre l'obsession mythologique de Nerval, son besoin d'une généalogie exceptionnelle, sa confusion mentale ou plutôt ses associations étranges quant aux personnages qui traversèrent sa vie et son esprit, ses recherches occultes et alchimiques, son délire.

La genèse de « Sylvie », d'« Aurélia », des « Chimères » et de tentatives scéniques est savamment commentée. Les influences (lectures, amitiés) sont clairement définies. Des

notes abondantes suivent chaque chapitre. Il faudrait un article de tout autre dimension pour seulement résumer un tel ouvrage qui a nécessité des recherches innombrables, de patientes vérifications, mais que voilà devenu un instrument de travail indispensable en ce domaine.

Les photos de manuscrits, de dessins et d'inventions de Nerval, les reproductions de documents inspirateurs du poète illustrent un texte en tout point remarquable. A. C.

j) Poésie

Rappel : (V. « L'Éducateur » du 3 décembre 1971)

Maurice Carême, poète de la joie, présentation et choix de Maurice Nicoulin. Ed. Delta, La Tour-de-Peilz 1971. Trois photos du poète, 13 × 21 cm. 128 pages. Fr. 15.—. Un instituteur devenu grand poète, vu par notre collègue neuchâtelois, poète lui aussi. Il s'agit d'un choix de textes faciles à mémoriser et rangés par thèmes. Cette publication sera d'un grand secours pour les maîtres qui ont quelquefois de la peine à trouver des morceaux convenables. Elle peut aussi constituer un aimable cadeau à faire aux enfants sensibles à la poésie. A. C.

k) Activités créatrices, loisirs, divertissements

Les Fleurs du Jardin, par J. Compton, traduit de l'anglais par J. Mallet. Ed. Larousse (Poche couleurs), Paris 1971. Illustrations de G. Green. 11 × 18 cm. 160 pages.

Nous donnons ici l'essentiel de ce petit livre : établissement du jardin et soins nécessaires, plantes annuelles et bisannuelles, bordures, plantes faciles à cultiver, à bulbe, à feuillage, grimpantes ; rocailles, lieu réservé aux enfants, le jardin en chaque saison, arrangement floral, (couleurs), destruction des mauvaises herbes, plantes cultivées pour leur parfum, arbres d'ornement, conservation des fleurs et du feuillage, décoration pour Noël. L'ouvrage est agrémenté par quantité d'illustrations en couleurs. A. C.

Créer vos Bijoux, par R. Boulay. Ed. Bordas (Bordas-activités), Paris-Montréal 1971. Illustré par Denis Horwath, photographie de J.-B. Bordas. 11,5 × 16,5 cm.

Tous les renseignements concernant l'outillage et les matériaux nécessaires pour confectionner soi-même des bijoux en fil de métal, en tôle de maillechort, des émaux. Le tout assorti d'explications simples, de dessins fort explicites et de remarquables modèles en noir et en couleurs.

Un livre bien fait qui vous aidera à faire du beau travail. J. G.

Je suis ventriloque, par Jean de Merry. Ed. Gérard & Cie (Marabout-Flash), Verviers 1971. Illustrations de l'auteur et de Lucien Meys. 11,5 × 11,7 cm. 160 pages.

Comment devenir ventriloque, c'est ce que nous apprend cette brochure qui traite de la respiration, du placement et des changements de la voix, de l'immobilité labiale, des attributs, de leur fabrication et de leur manipulation. Sont proposés quelques dialogues et présentés des ventriloques célèbres avec le scénario qui fit leur réputation. Une bibliographie termine cet exposé. A. C.

Les Coulisses du Football, par Raymond Arets, préface de René Hauss. Ed. Gérard & Cie (Marabout Service-Sport), Verviers 1971. Illustré. 11,5 × 18 cm. 128 pages.

L'auteur est un journaliste sportif chevronné. Il dresse le tableau du manager, du dirigeant, de l'entraîneur par quelques exemples types, puis rappelle les finales de la Coupe du Monde, cette épreuve qui a lieu tous les quatre ans. Il fait ensuite le portrait de quelques internationaux célèbres, après quoi il présente seize finales de la Coupe d'Europe, y compris la dernière en juin de cette année où triompha Ajax Amsterdam, puis les têtes de ligne de cette même coupe, les Di Stefano, Gento, Kopa, Puskas, Eusebio, Suarez, Facchetti, Johnstone, Charlton, Rivera et autres célébrités. Enfin sont rapportés divers « tuyaux », conversations et potins.

Un livre qu'apprécieront les « mordus » du ballon rond. A. C.